

BOUMERDÈS-ALGER

# NOUVELLES TECHNIQUES DE LA MAFIA DU SABLE

Page 4

DISPARITION DE 11 POMPES DE GAZ À LA SONELGAZ

# Plusieurs responsables impliqués

Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*  
N° 1276 Lundi 23 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PORTS ET AÉROPORTS ALGÉRIENS

# Aucune privatisation à l'horizon



Page 5

GRÈVE GÉNÉRALE À TIZI-OUZOU POUR DÉNONCER LES KIDNAPPINGS

# LA POPULATION DIT «BASTA»

Lire en page 3

Pour cette année 2011



# Pas de commune déficitaire

>>> Page 5

Nouvelle éruption volcanique en Islande



# L'Europe retient son souffle

>>> Page 24

Plus de 3 mois après le détournement du MV Blida



# Les familles des otages désemparées

>>> Page 4

Hausse des prix du sucre et de l'huile

# L'APN mène l'enquête

>>> Page 5



IL TRANSMETTRA LUI-MÊME SES PROPOSITIONS AU PRÉSIDENT

# Ghozali snobe l'Instance de consultations

Page 5

ALORS QUE LE DEPART DE LA JSK POUR LE SENEGAL EST PRÉVU POUR DEMAIN

# LA RENCONTRE ASO CHLEF-JS KABYLIE MAINTENUE

Page 16

## Repères

300

personnes sont mortes et 700 autres ont été blessées en Tunisie lors des manifestations populaires pour un changement de régime survenues entre le 17 décembre et le 14 janvier, jour du départ du président Zine-el-Abidine Ben Ali, a indiqué le rapporteur spécial de l'Onu contre la torture.

1.010

cas de thalassémie ont été recensés depuis 2005 à travers la wilaya de Skikda, a-t-on indiqué en marge d'une journée de sensibilisation consacrée à cette forme d'anémie héréditaire.

60

millions de Vietnamiens, sur une population totale de 86 millions d'habitants, sont appelés dimanche aux urnes pour des élections quinquennales. Elles désigneront 500 députés sur un total de 827 candidats, dont 15 "indépendants"

## Des observatoires pour le suivi de l'activité sismique



Près de 70 projets d'observatoires pour le suivi de l'activité sismique sont en cours de réalisation en Algérie, a indiqué samedi le directeur général du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), Abdelkrim Yelles. «Ces projets sont appelés à renforcer quelque 80 stations similaires actuellement opérationnelles sur le territoire national», a précisé M. Yelles dans son allocution lors d'une journée d'étude et d'information, tenue à Boumerdès à l'occasion de la commémoration du 8e anniversaire du séisme du 21 mai 2003. Il a ajouté que ces investissements participent de la politique de l'Etat visant à appuyer les efforts du CRAAG, en vue d'une meilleure maîtrise et compréhension de ce phénomène naturel complexe, afin d'en prévenir et réduire, autant que possible, les dommages matériels et humains. «Les avancées réalisées par le CRAAG, ces dernières années, nous ont permis de relever que ce phénomène (séisme) s'étend particulièrement sur toute la bande de la zone est-ouest du pays en passant par le centre,

où il est enregistré près d'une centaine de secousses/jour», a-t-il fait savoir. C'est sur la base de ces faits scientifiques, que les efforts se concentrent, a encore souligné M. Yelles, en vue de redessiner le Schéma d'aménagement urbain du pays, en l'orientant vers les zones des Hauts-Plateaux, considérées comme étant loin du périmètre sismique défini plus haut.

## Pas de morphiniques dans nos hôpitaux

Le président de l'association de prise en charge de la douleur, le Pr. Brahim Griene a affirmé hier que l'Algérie compte parmi les rares pays qui n'utilisent pas les morphiniques. Le Pr. Griene a indiqué lors des IIIe journées de prise en charge de la douleur que l'Algérie compte parmi les rares pays qui n'utilisent pas les morphiniques, ce qui dénote d'une mauvaise prise en charge de la douleur. Le Pr. Griene a défini la douleur comme étant un état physiologique résultant d'une complication au niveau de l'organisme, citant les différents types de douleurs notamment celles des cancers, douleurs en chirurgie orthopédique, douleurs articulaires et douleurs post-opératoires. Concernant les médicaments anti-douleurs (morphine) vendus seulement dans deux officines pharmaceutiques au niveau de la capitale, il a déploré le délai fixé d'une semaine pour la vente de ce médicament. Il a souligné à ce propos la circulaire du ministère de la santé qui a étendu la distribution de la morphine de 7 jours à 14 et 28 jours, mais celle-ci, a-t-il dit, reste inappliquée sur le terrain. Le Pr. Griene a d'autre part, appelé à l'ouverture d'une structure pour la prise en charge de la douleur au niveau de chaque centre de lutte contre la cancer et qui sont au nombre de 48 selon le plan du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière



## «One», la nouvelle offre de Nedjma



Une fois de plus, Nedjma frappe très fort, en lançant sur le marché son offre «One». Une offre aux avantages multiples et irrésistibles qui va révolutionner votre façon de communiquer. En effet, pour seulement 4.000 DA par mois, vous bénéficiez d'appels à 0 DA sans aucune limite vers Nedjma pendant la journée (de 6h à 18h), de tarifs exceptionnels vers Nedjma entre 18h et 6h (1 DA par unité d'appel) et de tarifs encore plus incroyables vers les autres réseaux, à savoir (2 DA par unité d'appel) 24h/24. En plus, les SMS sont à 2 DA vers tous les réseaux nationaux. Pour communiquer au-delà de 4.000 DA, il vous suffit de recharger le montant désiré (par carte de recharge ou Storm) et vous pourrez bénéficier des mêmes tarifs. Pour payer le forfait mensuel, il suffit de recharger via cartes de recharge ou Storm dans tous les points de vente.

Dixit



### Mohand Oussaïd Oubelaïd :

«Toute réforme politique ou d'un système doit avoir parmi ses objectifs la satisfaction des besoins de la société dans l'instauration de liberté, de la justice et de la sécurité, y compris la sécurité alimentaire de l'Algérien. Notre pays regorge de richesses naturelles (...) et de ressources humaines, le pays a besoin uniquement d'hommes et d'un plan politique qui bénéficie d'un consensus populaire et qui part de son vécu pour l'améliorer (...) Ce qui est demandé, aujourd'hui, ce n'est pas d'agir dans la précipitation pour résorber la colère de la rue mais d'œuvrer pour trouver des solutions radicales aux exigences du peuple, au lieu d'aller vers des solutions de replâtrage.»

### Partenariat entre le groupe SIM et un groupe français



Un accord de partenariat a été signé samedi à Blida entre le groupe algérien privé Semoulerie Industrielle de la Mitidja (SIM) et le groupe français Sanders, spécialisé dans l'agroalimentaire. L'accord porte sur la réalisation d'une unité de fabrication et de distribution d'aliments de bétail hautement élaborés (bovins, ovins, volailles) à Ain Defla sur un terrain d'une superficie de 20.000 m2 appartenant au groupe SIM. Cette unité, qui entrera en production en 2013 produira 100.000 tonnes d'aliments de bétail/an. En plus de la fourniture des aliments de bétail, cet accord prévoit également un accompagnement technique qu'offre SIM Sanders à ses clients pour une meilleure optimisation des élevages. Le P-dg du groupe SIM, Abdelkader Tayeb Zerzour et celui du groupe Sanders, Eric Philippe, ont paraphé les documents y afférents.

### Crépitements d'armes au Sahara occidental ?

Le président du Parlement sahraoui, Khatri Adaouh, a déclaré samedi que "toutes les options de la lutte nationale (sahraouie) restent envisageables, y compris le retour à la lutte armée", rapporte l'agence de presse sahraouie SPS. Lors d'une conférence tenue dans les camps de réfugiés sahraouis, à l'occasion du 38e anniversaire du déclenchement de la lutte armée et du sixième anniversaire de l'insurrection de l'indépendance dans les territoires occupés du Sahara occidental, ce responsable a évoqué la détermination du peuple sahraoui à imposer son droit à l'autodétermination. «Ni les méthodes répressives, ni les attermoissements du Maroc, ni encore les configurations régionales et internationales ne feront renoncer le peuple sahraoui à ses droits légitimes à l'indépendance nationale et à l'édification d'un Etat où tous les Sahraouis jouiraient de leurs droits politiques, sociaux, économiques et humains à l'instar des autres peuples du monde», a insisté le président du conseil national. «La lutte du peuple sahraoui et son unité nationale ont imposé à l'occupant marocain et à la communauté internationale de reconnaître le Front Polisario, en tant que seul représentant légitime des Sahraouis», a-t-il affirmé.

POUR DÉNONCER LES KIDNAPPINGS

# Tizi-Ouzou, ville morte hier

La mobilisation enregistrée, hier, à Tizi-Ouzou, pour la libération des deux citoyens kidnappés à Ath Aissi et à Mechtras a été sans précédent. En effet, c'est la première fois qu'une action d'envergure se tient au niveau du chef-lieu de wilaya et ce, depuis l'apparition du phénomène des enlèvements dans la région en 2006.

PAR LOUNES BOUGACI

Hier, le mot d'ordre de grève générale a été suivi à 100 %. Tous les commerçants de la ville de Tizi-Ouzou et de la Nouvelle-Ville ont baissé rideau en guise de solidarité avec les familles des citoyens enlevés, mais aussi pour dire leur refus de céder au diktat des groupes armés qui rendent de plus en plus dangereux les déplacements des citoyens.



Mobilisation sans faille pour que cessent les rapt contre rançon.

Déjà en accédant au centre-ville de Tizi-Ouzou par l'entrée Ouest (Boukhalifa) hier matin, nous avons constaté d'emblée que la grève avait enregistré une adhésion massive de la part des citoyens. Tous les commerçants se trouvant à proximité de la gare routière se sont alignés sur le mot d'ordre lancé par la Coordination des

comités des villages de la daïra d'Ath Douala, comprenant les communes d'Ath Mesbah, Ath Aissi et Ath Zmenzer. Tout au long du boulevard Abane-Ramdane, le plus important de la ville de Tizi-Ouzou, le décor qui s'offrait aux yeux était celui d'une ville morte. L'ensemble des magasins d'habillement, les magasins d'alimentation générale et les restaurants étaient paralysés. De même que les institutions publiques, à l'instar des banques, des différentes agences postales sans oublier les établissements scolaires et l'université qui ne pouvaient en aucun cas faillir à un appel qui n'a pour objectif que de revendiquer la paix pour une population lasse d'être la proie de l'insécurité qui ne veut pas finir. L'adhésion à la grève d'hier démontre que désormais la population de Tizi-Ouzou ne va plus rester les bras croisés devant les agressions sous forme d'enlèvements qui ne cessent de cibler ses enfants depuis l'année 2006. Il va sans dire que cette première action au niveau du chef-lieu de la wilaya ne restera pas sans suite puisqu'une rencontre était prévue hier

l'après midi entre les représentants de la Coordination de la daïra d'Ath Douala et le wali de Tizi-Ouzou. C'est la première fois que des concertations directes sont relevées suite au kidnapping d'un citoyen entre les délégués de la population et des responsables à un haut niveau. Jusque-là, et après chaque enlèvement, il n'a été constaté que l'implication des responsables élus aussi bien dans les assemblées populaires communales et de l'assemblée populaire de wilaya. Au total, soixante-quatre personnes ont été enlevées à Tizi-Ouzou depuis l'avènement de ce phénomène en 2006. A chaque fois, les otages n'ont été relâchés qu'après le versement d'une rançon de la part des familles des personnes séquestrées. Mais il y a cinq mois, un entrepreneur de Fréha qui tentait d'éviter une tentative de kidnapping, y a laissé sa vie. Les terroristes n'ont pas hésité à ouvrir le feu sur lui. Depuis, un réseau de kidnappeurs, qui serait derrière la tentative d'enlèvement de l'entrepreneur Hend Slimana, a été appréhendé par les services de sécurité et arrêté. Une accalmie a suivi ce coup de filet jusqu'à il y a douze jours avec l'enlèvement du jeune Bilek Mourad, âgé de 18 ans. Ce dernier, dont les parents sont sans nouvelles depuis le 11 mai dernier, a été kidnappé dans un faux barrage dressé par six individus armés à 8 h du matin au lieu dit Tala Bounane, sur la route reliant Ath Douala à Tizi-Ouzou. Quatre jours plus tard, Hamour Ali, 71 ans a été, lui-aussi, enlevé dans un faux barrage tendu sur la route reliant Mechtras à Boghni. Depuis, aucune nouvelle n'a filtré au sujet des deux otages et une grande mobilisation citoyenne est constatée aussi bien dans la daïra d'Ath Douala qu'à Boghni. Des marches, des grèves et des rassemblements ont eu lieu régulièrement dans ces localités pour dire « Halte aux kidnappings » et « libérez Mourad et Ali ».

L. B.

KIDNAPPINGS EN KABYLIE

## La montagne est une grande ville

PAR LARBI GRAÏNE

AQMI, GSPC, salafisme et occupation des mosquées, évangélisation, procès contre les non jeûneurs, la Kabylie ne cesse de faire parler d'elle et de la manière la plus mauvaise. Cette collection des hauts méfaits d'armes que la région semble affectionner, s'est enrichie depuis l'année 2005, du phénomène du kidnapping. Certes on peut remonter plus loin dans le temps pour retracer la genèse de cette forme de criminalité apparue dans cette région. La première victime peut s'incarner dans la figure de Matoub Lounès kidnappé à Takhoukt le 25 septembre 1994 par un groupe armé puis relâché le 10 octobre de la même année. Le contexte : terrorisme et grève du cartable pour imposer l'introduction de la langue amazighe à l'école. Mais quand le kidnapping ne s'assortit pas de rançon, il devient une prise d'otage qui a une visée autre que lucrative. Matoub est donc un cas à part. Tel qu'il se manifeste de nos jours, le kidnapping n'est pas une simple prise d'otage puisque la victime peut perdre sa vie si les ravisseurs n'obtiennent pas la rançon exigée et parviennent à échapper à la pression de la société civile. Du reste nombre de victimes ont été exécutées à l'image de Hand Slimana, un entrepreneur enlevé dans la localité d'Aghrib. Entre-temps, on dénombre pas moins de 64 rapt avec demande de rançon. Les enlèvements ciblent les gens nantis (entrepreneurs, les gros commerçants, dans une moindre mesure, les émigrés), l'on s'attaque généralement aux proches des personnes visées : soit les membres de sa famille, fils, frère, etc. Les regards bien sûr se tournent vers les groupes terroristes sévissant dans la région. Grâce à ces crimes, ils peuvent réaliser d'importants gains, les demandes de rançon pouvant aller jusqu'à pas moins de 25 milliards de centimes. C'est la somme qui avait été du reste exigée lors de l'enlèvement en 2006 de Meziane Haddad, frère du gérant de l'ERTHB. Mais le souvenir de la période du terrorisme à laquelle on associe les faux barrages dressés sur les routes pour racketter les automobilistes, a longtemps fait détourner le regard du banditisme local qui peut désormais opérer rien qu'en se déguisant en faux terroristes. En tous les cas, vrais et faux terroristes semblent avoir accordé leurs pas pour mettre à

genoux cette Kabylie qui redoute de voir ses investisseurs et entrepreneurs lui tourner le dos en allant s'installer sous un ciel plus clément. Pourquoi la Kabylie ? Le départ de certaines brigades de gendarmerie lors du Printemps noir y est-il pour quelque chose ? L'Etat éprouverait-il de la peine à concevoir des solutions de sécurité alternatives ? Quoi qu'il en soit la persistance de ce climat délétère en pays kabyle favorise les thèses du complot. Au mois de septembre 2010, Noureddine Aït Hamouda, fils du colonel Amirouche et député du RCD a soutenu qu'« une guerre économique, culturelle et politique est déclarée contre la Kabylie ». Selon lui « tous les projets sont à l'arrêt » et de s'interroger « comment expliquer le fait qu'on mette 4 heures de route de la frontière marocaine à Alger alors qu'il en faut 5 heures entre Tizi-Ouzou et Alger ». Le kidnapping n'est pas pour autant la seule forme de criminalité qui se manifeste sous les couleurs kabyles. Les hold-up sont devenus légion. Tour à tour des agences postales et des succursales de banque ont été cambriolées alors que dans le même temps des attaques contre des transports de fonds ont été enregistrées. La mobilisation citoyenne, si elle a plusieurs fois porté ses fruits en réussissant à libérer les victimes, ne peut pas empêcher en revanche le développement du banditisme. Ce que les résultats d'une enquête policière disent, est plus qu'édifiant. Février dernier, le procureur général de Tizi-Ouzou a, lors d'une conférence de presse, porté à la connaissance de l'opinion l'arrestation d'un groupe composé de huit personnes qui s'adonnaient aux kidnappings. Les membres de ce groupe, à l'en croire, seraient tous originaires de Fréha et seraient derrière le meurtre de Hand Slimana. On le voit, cette rapide chronique des kidnappings en Kabylie aurait bien pu concerner n'importe quelle grande ville dans le monde. La Kabylie réunit deux éléments en même temps : la montagne et l'urbain. La plupart des kidnappings ont visé les grands centres urbains de la Kabylie maritime et des piémonts, tels Fréha et Maâtka, pour ne citer que ceux-là. Toute politique de sécurité doit tenir compte à l'avenir de cette spécificité. Il n'y a aucune autre région du pays qui abrite un espace entrepreneurial d'une aussi grande densité qui jouxte forêts et pentes escarpées.

L. G.

Sous la Plume

### Basta à la terreur !

PAR SORAYA HAKIM

Plus d'une soixantaine de kidnappings ont eu lieu en Kabylie, plus précisément dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les victimes sont toutes des entrepreneurs ou des commerçants. Des personnes que l'on peut donc rançonner aisément. Des citoyens résidant dans les villages de Kabylie. Ces sinistres ravisseurs exigent des rançons pour la libération de leurs otages. Mais cette situation n'a duré qu'un temps. Depuis, ces tristes individus, qui profitent du climat d'insécurité qui prévaut dans la région, se heurtent à la forte

« L'essentiel des 28 enlèvements suivis de paiement de rançons n'a pas fait l'objet de plainte : de nombreux commerçants ayant préféré céder au chantage des ravisseurs. »

pour prendre en charge sérieusement les inquiétudes et surtout la détresse des citoyens. Pourquoi faut-il que les citoyens se substituent à l'Etat. Une filière du banditisme est soupçonnée de recourir aux kidnappings pour récolter de l'argent. Mais les enquêtes n'avancent pas : l'essentiel des 28 enlèvements suivis de paiement de rançons n'a pas fait l'objet de plainte : de nombreux commerçants ont préféré céder au chantage des groupes armés. La dernière en date, sur laquelle le tribunal de Tizi-Ouzou a eu à statuer, est l'affaire de la tentative de rapt qui a échoué aux Ouadhias. Les auteurs ont été condamnés à 15 ans de réclusion. Il faut simplement espérer qu'un tel verdict fasse jurisprudence pour sonner le glas de tous ces criminels qui écumant la Kabylie. Nous devons dire basta à une pratique qui a plongé la Kabylie dans la terreur et l'insécurité dont les conséquences sont fâcheuses pour une région qui jadis était réputée pour sa quiétude et où il faisait bon vivre.

S. H.

DISPARITION DE 11 POMPES DE GAZ À SONELGAZ

## Plusieurs responsables impliqués

Pas moins de 11 pompes de gaz ont disparues, depuis février dernier, du siège de la direction générale du groupe Sonelgaz à Gué de-Constantine dans la capitale. Ce matériel, dont la valeur est estimée à 440 millions de centimes, était entreposé dans un conteneur avant sa disparition.

PAR AHMED BOUARABA

C'est suite à un dépôt de plainte, par le premier responsable de l'établissement, que la brigade de gendarmerie de la localité d'Essemar a ouvert une enquête. Les investigations des éléments de la gendarmerie ont mis en cause 13 employés de la direction générale. Il s'agit de plusieurs responsables, de gestionnaires ainsi que des agents de sécurité, qui ont été auditionnés à ce titre. Selon le capitaine Barakat, du bureau de la Police judiciaire relevant du commandement de la Gendarmerie d'Alger, les mis en cause « sont impliqués en raison de négligences et inattention ayant causé la perte d'équipement sensible ». Il convient de noter, dans ce contexte, que le sort de ce matériel demeure toujours inconnu. « Pour le moment, nous ne savons pas encore où se trouve ce matériel (...) l'enquête en cours », afin de résoudre cette enquête et déjouer toute autre tentative, a-t-il indiqué. Concernant les accusés, le responsable a expliqué qu'après leur présentation devant le parquet, le procureur de la République près le tribunal de compétence a adressé des citations directes envers les 13



individus. Le procureur a, à cet effet, ordonné l'ouverture d'une enquête.

### Commercialisation de psychotropes à Rouiba

Les éléments de la gendarmerie de Rouiba ont, vendredi dernier, récupéré une quantité de 160g de kif traité ainsi que 16 boîtes de comprimés hallucinogènes, soit 330 comprimés de 5mg. C'est en effectuant une patrouille le long de la RN 5 que les gendarmes ont interpellé à bord d'un véhicule, 2 individus en possession d'une petite quantité de kif traité, destinée à la consommation. Poursuivant leur enquête, les services de gendarmerie ont mis la main sur le narcotrafiquant qui « approvisionnait » les deux mis en cause. Apercevant la patrouille des gendarmes le dealer, un repris de justice, a tenté de prendre la fuite mais la vigilance des gendarmes a permis son arrestation et la récupération des 330 comprimés de psychotropes. En outre, la perquisition du domicile du mis en cause a également permis de saisir une autre plaque de kif traité de 10g. Dans le but d'atteindre le cerveau, les enquêteurs de la

gendarmerie ont poursuivi leurs investigations qui ont conduit à la découverte du fournisseur. Afin de comprendre qui est derrière cette affaire, le commandant Réda Boukhenfouf, à la tête de la compagnie de gendarmerie de *Nous attendons la réponse du laboratoire qui a fabriqué ces comprimés, concernant le lot et sa distribution pour voir, après les 48h supplémentaires de la garde à vue, si les 4 mis en cause seront présentés devant le parquet*. Notons que les 4 mis en cause, dont 2 sont des repris de justice, sont âgés entre 25 et 35 ans et sont sans emploi connu. Le commandant a fait remarquer que : « *Le traitement maximal (sous ordonnance médicale) est de 5 boîtes* », donc, a-t-il poursuivi « *il y a une fuite quelque part* ». De son côté, le responsable de la communication de la gendarmerie, le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud, a indiqué que « *le premier responsable pourrait être le laboratoire, le distributeur ou même le pharmacien* ». Le commandant Boukhenfouf n'a pas voulu donner de précisions quant à la marque des comprimés et le nom du laboratoire mis en cause car, a-t-il expliqué, « *l'affaire est toujours en cours* ».

### La mafia du sable utilise de nouvelles techniques

« L'accès à Alger étant hermétique, la

mafia du sable procède à l'acheminement du sable volé à Boumerdès en le dissimulant dans les bois limitrophes de la capitale. Elle le recharge ensuite dans des sacs et le transporte dans des véhicules légers », a indiqué le chef de la gendarmerie de Rouiba, le commandant Réda Boukhenfouf, lors d'une point de presse tenu hier au siège de sa compagnie. Consciente de cette nouvelle technique la gendarmerie a doublé ses éléments dans les lieux pouvant servir de « dépôts » et a monté d'un cran sa vigilance. Ainsi, agissant sur renseignements, les éléments de la gendarmerie ont procédé à la découverte, dans la localité de Réghaïa, de pas moins de 294 sacs de 30kg ainsi que 21 autres de 50kg et un camion de marque. Cette opération a également permis d'écrouer 3 mis en cause. Le quatrième, quant à lui, est en fuite. Par ailleurs, les gendarmes de la brigade de Bir Mourad-Raïs ont, après une longue poursuite dans la nuit de vendredi à samedi, mis la main sur un camion rempli de sable. Venant de Boumerdès, et poursuivi à partir de Rouiba, le camion a été abandonné à Baba Ali par ses deux passagers. Le lendemain, le propriétaire du camion s'est rendu à la brigade de gendarmerie pour déclarer le vol de son véhicule. Le propriétaire, âgé de 80 ans, était accompagné de ses 4 fils. Après des investigations techniques, les enquêteurs de la gendarmerie ont découvert que 2 de ces fils étaient ceux-là mêmes qui étaient, la veille, à bord du camion abandonné. Les 2 autres fils seraient eux-aussi complices.

A. B.

PLUS DE 3 MOIS APRÈS LE DÉTOURNEMENT DU MV BLIDA

### Les familles des otages désespérées

Fatiguées et ne croyant plus aux promesses des autorités concernées, les familles des otages du navire MV Blida, détourné par un commando d'une centaine de pirates somaliens à 150 miles nautiques au sud-est du port de Salalah (sultanat d'Oman), semblent être au bout de leur désespoir après 143 jours de la prise en otage de leurs proches et le silence total des hautes autorités algériennes. Il faut dire que « la détresse des familles est aujourd'hui indescriptible, elles qui savent que leurs fils, pères et frères ne sont pas dans les meilleures conditions, au moment où les pouvoirs publics n'ont pris encore aujourd'hui aucune position officielle ni claire pour sauver leurs enfants », nous a affirmé M Ait Ramdane, fils d'un des dix-sept marins algériens pris en otage. Il est important de signaler que les familles ont de moins en moins de nouvelles de leurs proches et les rares appels téléphoniques qu'ils reçoivent des otages ne font qu'augmenter leur peur de ne plus les revoir vivants. « Les otages ont de moins en moins le droit d'appeler leurs proches pour leur assurer qu'ils sont en vie. Ils survivent dans des conditions déplorables. Leurs pleurs et leurs cris de détresse ne font qu'augmenter le malheur et le chagrin de leurs familles qui n'arrivent malheureusement pas à faire grand-chose. Le dernier appel remonte à une dizaine de jour et n'a duré que moins d'une minute », nous a affirmé M Ait Ramdane. Le marin a désespérément demandé à sa famille de demander aux autorités algériennes de faire quelque chose pour sauver les otages de l'enfer qu'ils vivent. « Il sont très fatigués et l'état de santé de nombreux entre eux se dégrade surtout ceux souffrant de maladies chroniques », nous a assuré M Ait Ramdane. Pour crier leur détresse, les familles des dix-sept marins algériens vont observer encore demain un nième sit-in devant le siège de l'IBC dont le directeur général a, selon les témoignages des familles, fait de son mieux et soutient les familles malgré que cette affaire ne le concerne pas. Il est à rappeler que les familles des otages avaient observé un sit-in le 28 avril dernier devant le ministère des Affaires étrangères, mais leur « action n'a hélas rien ramené puisque les autorités concernées font toujours la sourde oreille ». Ils réclament toujours une audience au ministre des AE ou de son secrétaire général pour discuter des solutions promises et des mesures à prendre pour sauver ces Algériens.

C. K.

AGRESSIONS, VOLS AVEC INFRACTION ET PORT D'ARMES PROHIBÉES

### 13 arrestations en 10 jours

Au cours de ces dix derniers jours, les gendarmes de la localité de Réghaïa ont mis hors d'état de nuire 3 associations de malfaiteurs spécialisées principalement dans les vols et agressions. A l'issue de ces affaires 12 personnes ont été écrouées pour « création d'associations de malfaiteurs, agressions, vols, port d'armes prohibées... ». Selon la Police judiciaire relevant de la Gendarmerie du groupement d'Alger, « la majorité de ces malfaiteurs sont des mineurs ». Outre les arrêtés, un autre mineur a été libéré car, explique-t-on, « il n'a pas d'antécédents judiciaires ».

A. B.

GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS

## Le énième report de la « commission des sages » dénoncé

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les médecins résidents insistent sur le maintien de leur grève, « jusqu'à satisfaction totale de l'ensemble de leurs revendications », nous a affirmé Dr Sahnoune, l'un des porte-parole du Collectif autonome des médecins résidents, organisation qui a fait preuve d'une grande représentativité au niveau national, contacté hier par le *Midi Libre*. La commission des sages, installé par Djamel Ould Abbès dans le but d'étudier la question du service civil, dont l'abrogation reste la principale revendication des médecins résidents, « a été reportée encore pour la énième fois, sans aucune explication de la part de la tutelle, ce qui nous mènent à poursuivre notre mouvement de grève jusqu'à ce qu'il y ait du concret », déplore notre interlocuteur qui réaffirme la détermination des milliers de résidents affiliés à la Camra « à ne pas baisser les bras et attendre des décisions officielles et effectives de la part du ministre de la Santé pour discuter la possibilité de reprendre le travail ». Il est important de signaler que les travaux de cette « commission des sages » ont été reportés à trois reprises maintenant.

« Elle devait débiter ces travaux, dimanche dernier, puis mercredi, puis hier et aujourd'hui encore les travaux sont reportés pour une date ignorée par les résidents », affirme notre interlocuteur. D'autre part, les membres appelés à siéger dans cette commission sont « inconnus par les représentants des résidents » qui avaient pourtant proposé certaines personnalités puisque selon le ministre « les résidents ont un droit de regard et qu'ils devaient être associés dans le choix des membres de cette commission ». Les résidents ont donc, selon Dr Yellès, proposé une liste de professeurs en médecine, experts

dont les valeurs de probité, d'intégrité et d'expertise sont reconnues à l'échelle nationale ayant déjà établi, en 2005 et en 2010, des rapports sur la politique sanitaire du service civil et prouvé, avec chiffres à l'appui, l'échec total de la politique du service civil, notamment en matière de couverture sanitaire. Concernant le statut particulier qui a été finalisé et signé par la commission mixte chargée de son élaboration, là encore « rien d'officiel n'a été fait à propos de sa signature par la tutelle et sa transmission au Premier ministre et au gouvernement », nous dira Dr Sahnoune.

C. K.

### Les généralistes et les spécialistes reprennent le travail

Après la tenue de plusieurs séances de travail, présidées par Djamel Ould Abbès jeudi dernier dans le cadre de la reprise du dialogue suite au mouvement de grève initié par le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) rejoint par le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) le 16 mai dernier, ces deux syndicats ont annoncé, hier, le gel de leur grève à partir d'aujourd'hui. Dans un communiqué dont le *Midi Libre* détient une copie, le président du SNPSP, Dr Merabet fait savoir que son syndicat est disposé à œuvrer pour le bien-être de la santé publique et qu'il est prêt à renouer le dialogue afin d'aboutir à des solutions pouvant satisfaire les deux parties.

C. K.

IMMIGRATION CLANDESTINE

### 19 arrestations en une semaine

Les gendarmes de la Section de sécurité et intervention (SSI) du commandement d'Alger ont, au cours de la semaine écoulée, procédé à l'arrestation de 19 Africains pour principalement « séjour irrégulier ». Certains d'entre eux ont été également inculpés pour « usurpation d'identité » « faux et usage de faux ». Rien que pour la localité de Delly Brahim, « fréquentée par les Africains en situation irrégulière » indique la Gendarmerie nationale, 9 Africains dont 4 Congolais, 3 Camerounais et 2 Maliens ont été interpellés lors d'une opération coup-de-poing.

A. B.

IL TRANSMETTRA LUI-MÊME SES PROPOSITIONS AU PRÉSIDENT

# Sid-Ahmed Ghozali nargue l'Instance de consultations

C'est un Sid-Ahmed Ghozali visiblement en colère qui s'est présenté hier devant la presse nationale, à l'issue de son audience avec l'Instance de consultations sur les réformes politiques.

PAR MOKRANE CHEBBINE

« Je tâcherai de transmettre moi-même mes propositions au président de la République, les mêmes que celles que j'ai faites il y a 20 ans », a-t-il indiqué dans un bref point de presse, tout en précisant que sa présence à ces consultations ne sont qu'un geste de « courtoisie » de sa part. L'ex-chef de gouvernement a néanmoins manifesté sa disponibilité à « contribuer » pour la réussite des réformes politiques dans le pays, exigeant pour cela « la franchise du dialogue », car, a-t-il insisté, « il s'agit de l'avenir de tout un pays ».

Il a appelé dans ce sens à prendre au plus sérieux les développements qui s'opèrent sur la scène nationale. « La solution devra



Sid Ahmed Ghozali, ex-chef de gouvernement.

s'effectuer sur la base d'une analyse objective de la situation actuelle et des défis et préoccupations du pays », a-t-il soutenu, appelant les différents tenants du pouvoir à se pencher avec le sérieux et la disponibilité qu'il faudrait pour solutionner au plus vite les différents problèmes. « J'appelle le

régime en place, apparent et occulte, à aller vers le fond de la question et des défis de l'Algérie de demain, à défaut de quoi le choc qui va frapper le pays sera incommensurable si la situation actuelle venait à perdurer », a prévenu Sid-Ahmed Ghozali, dans une déclaration qui s'apparente à une mise

en garde. Tout en appelant à prendre en considération les préoccupations de la rue et des citoyens, l'ex-chef de gouvernement, partant de la conviction que « la solution ne viendrait pas du changement des lois », a appelé au respect des lois en vigueur « qui n'ont pas été respectées durant la dernière décennie ».

Pour le détail, l'audition de Sid-Ahmed Ghozali par l'Instance de consultations sur les réformes politiques, présidée par Abdelkader Bensalah assisté par Mohamed Touati et Mohamed Ali Boughazi, n'a pas été aussi longue que celles accordées à ses prédécesseurs, en l'occurrence le SG du Mouvement Islah, Djamel Benabdeslam et Mohamed Saïd lors de la première journée des consultations. Cela renseigne sur le désaccord de fond qui a marqué la séance entre les deux parties, davantage confirmé par les déclarations laconiques de l'ex-chef de gouvernement. Sid-Ahmed Ghozali a été accueilli en tant que personnalité politique nationale conformément aux instructions du président de la République.

M. C.

HAUSSE DES PRIX DU SUCRE ET DE L'HUILE

## L'APN mène l'enquête

PAR KAMAL HAMED

La commission d'enquête parlementaire sur la hausse et la pénurie de certains produits de première nécessité est à pied d'œuvre. Installée au tout début du mois en cours, elle a entamé ses travaux quelques jours après et ses membres semblent privilégier la discrétion pour mener à bien leur mission, celle de faire toute la lumière sur les événements du début du mois de janvier dernier. Des ministres et de très hauts responsables doivent passer devant cette commission. Certains ministres ont déjà été soumis à cet exercice. Ainsi donc et dans ce cadre, le ministre des Transports, Amar Tou, a été auditionné dans la matinée d'hier alors que le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, l'a été dans l'après-midi. Ces auditions se poursuivront aujourd'hui avec deux hauts cadres dirigeant des secteurs sensibles, en l'occurrence les directeurs généraux des Douanes algériennes et des impôts. Cette deuxième série d'auditions prendra fin demain mardi où deux ministres sont en effet attendus, Abdelhamid Temmar, ministre de la Prospective et des Statistiques et de Mohamed Benmeradi, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement. A la lecture de ces noms, d'aucuns s'interrogent, à juste titre d'ailleurs, sur les motivations de la com-

mission à vouloir auditionner des responsables qui, à première vue, n'ont absolument rien à voir dans cette question de la hausse vertigineuse des prix, qui a été, pour rappel, à l'origine des émeutes du début du mois de janvier dernier. La hausse sans précédent du prix du sucre et de l'huile de table a poussé une partie de la population, notamment la frange juvénile, à sortir manifester dans la rue pour dire toute leur désapprobation de ces hausses injustifiées.

Des morts et des blessés ont été enregistrés au cours de ces trois jours de protesta. Apparemment, la commission veut avoir une idée exhaustive de tout ce qui touche le circuit commercial du pays. Cette procession de hauts responsables a, en vérité, commencé quelques jours seulement après l'installation de la commission d'enquête. En effet, après avoir élaboré son règlement intérieur, la commission a entamé ses travaux par la convocation, le 9 mai dernier, du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, lequel a été suivi deux jours après par le ministre des Finances, Karim Djoudi. Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a été le troisième ministre auditionné par cette commission que préside le député du FLN, Kamal Rezgui. Benbada a dû présenter aux membres de la commission un rapport détaillé sur les circonstances exactes de ces hausses des prix de ces deux produits

de première nécessité. Selon des sources proches de la commission, le ministre du Commerce a surtout été apostrophé sur les vraies raisons à l'origine de ces hausses des prix. Mustapha Benbada a dû expliquer aux membres de la commission les mesures mises en vigueur par le gouvernement en vue de remédier à cette fâcheuse situation et atténuer un tant soit peu les dysfonctionnements, nombreux il faut le dire, du circuit national du commerce.

Comme il s'est expliqué, selon le communiqué rendu public, sur les besoins nationaux en matière de produits de première nécessité, sur les quantités importées et sur les capacités de stockage. Selon nos sources, des membres de la commission ont relevé, avec une grande inquiétude, la puissance des barons du marché informel qui sont les véritables maîtres du circuit commercial national. Par voie de conséquence, ils ont relevé la faiblesse des moyens dont disposent les agents de l'Etat pour faire respecter la législation en la matière. Cela dit, les membres de la commission ne vont pas rester uniquement dans leur tour d'ivoire en auditionnant des responsables puisque, en vue de s'imprégner des réalités, des sorties sur le terrain sont au programme. A ce titre, elle rencontrera, dans le but de déterminer les tenants et aboutissants de cette crise, tous les acteurs du secteur, à savoir les importateurs, les producteurs, les distribu-

teurs et les commerçants de gros et de détail.

Il est utile de rappeler que cette commission, qui n'a pas reçu l'aval de quelques formations politiques dont le Parti des travailleurs et Enahda, a été proposée par 35 députés affiliés notamment au FLN, d'où les doutes des députés de l'opposition quant à la capacité de cette commission d'enquête parlementaire d'aller jusqu'au bout de son travail pour faire toute la lumière sur cette grave crise qui a secoué le pays au début de l'année 2011.

K. H.

PORTS ET AÉROPORTS ALGÉRIENS

## Pas de privatisation à l'horizon

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Saïd, a déclaré, hier, à Bordj Bou Arreridj, que les ports et les aéroports algériens « ne seront jamais privatisés ».

Présidant le 6e congrès de wilaya de la centrale syndicale, M. Sidi-Saïd a tenu à « démentir avec force toutes les informations qui circulent actuellement concernant la privatisation des aéroports et des ports algériens ».

La « règle des 51/49 qui garantit au pays de rester toujours majoritaire dans les projets de partenariat avec des étrangers a été réaffirmée par les autorités algériennes », a ajouté le secrétaire général de l'UGTA, soulignant que le pays « ne cédera aucun de ses secteurs stratégiques ».

Il a, par ailleurs, indiqué, rapporte l'APS, que 400 entreprises publiques « verront toutes leurs dettes effacées sur instruction du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et disposeront toutes d'un budget qui sera accordé dans le cadre de leur déploiement pour garantir l'emploi et la préservation de 500.000 postes de travail ».

M. Sidi Saïd a exhibé, dans ce contexte, à l'attention de l'assistance, les premières décisions signées par le chef de l'Etat, portant effacement total des dettes de 22 entreprises publiques de l'industrie du bois, de 15 entreprises de confection et d'habillement et de 10 entreprises de l'industrie du cuir.

Pour le SG de l'UGTA, « pas moins de 20.000 postes de travail viennent d'être

sauvés grâce à ces décisions qui donneront un nouveau souffle à l'économie nationale ».

Pointant du doigt les « importateurs de produits, lesquels produits sont fabriqués en Algérie », M. Sidi Saïd a souligné que ces derniers « font tout sauf créer de l'emploi pour les Algériens ».

« Nous sommes pour une politique de protection des entreprises nationales, publiques ou privées, comme celle menée, ces dernières années dans un contexte de crise mondiale, par les pays développés, à l'image des Etats-Unis d'Amérique, pays capitaliste par excellence, qui a injecté plus de 400 milliards de dollars pour réactiver son économie », a-t-il ajouté dans ce contexte.

R. N.

COLLECTIVITÉS LOCALES

### Aucune commune ne sera déficitaire cette année

Aucune des 1.541 communes que compte le pays ne devrait être déficitaire durant l'année en cours, un « exploit » réalisé notamment grâce à la « solidarité fiscale » engagée par les autorités publiques depuis plus de vingt ans, a indiqué hier à Alger le Directeur des finances locales au ministère de l'Intérieur, M. Kerri Azzedine. « Nous prévoyons zéro déficit (budgétaire communal, ndlr) en 2011 contre 14 communes déficitaires en 2010 et environ 1.300 communes à la fin des années 80. C'est un exploit jamais réalisé depuis l'indépendance », a souligné M. Kerri au forum d'El Moudjahid.

L'année dernière, « l'ensemble du déficit enregistré par 14 communes à travers le pays, estimé à 135 milliards DA, a été couvert grâce au recours au Fonds commun des collectivités locales (FCCL) », a-t-il précisé.

Le FCCL, créé en 1986 pour faire face aux énormes difficultés financières « structurelles » auxquelles étaient confrontées les APC à l'époque, est alimenté par un prélèvement de 2% des recettes fiscales affectées aux communes.

Interrogé sur les disponibilités actuelles de ce fonds, le responsable s'est contenté d'assurer qu'elles « sont suffisantes pour dix ans ».

BILAN DE L'OBSERVATOIRE DES INVESTISSEMENTS EN MÉDITERRANÉE POUR LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2011

# TENDANCE INCHANGÉE EN ALGÉRIE EN MATIÈRE D'IDE

*L'Algérie n'a pas subi les contrecoups de la crise économique et financière internationale et les conséquences négatives des troubles et changements sociopolitiques intervenus récemment dans certains pays d'Afrique du Nord (Tunisie, Egypte et Libye) selon l'Observatoire des investissements et partenariats en Méditerranée qui a établi le bilan des Investissements directs étrangers (IDE) pour le premier trimestre 2011.*

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, les experts de cet organisme spécialisé dans l'analyse des économies des pays du pourtour méditerranéen, estiment que « la tendance demeure inchangée en Algérie et au Liban tandis que les résultats ont été jugés encourageants au Maroc ». Ils précisent qu'en ce qui concerne le Liban, « les annonces d'investissement se poursuivent au même rythme qu'en

2010, c'est-à-dire avec quatre projets au cours des trois premiers mois de l'année 2011 contre trois au premier trimestre 2010 ». Pour ce qui est de l'Algérie, ils soulignent : « On constate la même chose où les annonces d'investissements demeurent à peu près stables en nombre de projets, et augmentent en montants après le médiocre bilan 2010, grâce au méga projet de parc urbain de l'émirati EIIC, qui reçoit finalement le feu vert gouvernemental, et aux nouveaux investissements du géant de l'acier ArcelorMittal dans le complexe d'El Hadjar ». Les analystes indiquent aussi que « les effets des soulèvements démocratiques et des transitions en cours sont perceptibles sur la tendance des IDE et des partenariats qui s'établissent au sud de la Méditerranée au premier trimestre 2011 ». Pour eux, « la chute des projets annoncés est importante en Tunisie, Egypte, Syrie, Libye, Jordanie, qui reviennent à des niveaux connus au premier trimestre 2009, au début de la récession internationale ». Par contre, ils affirment que « l'Algérie et le Liban restent stables, tandis que l'activité repart à la hausse au Maroc, mais surtout en Turquie et en Israël, qui creusent

encore l'écart avec les autres pays de la région ». Selon notre source, les « révolutions et crises politiques ont boosté les intentions d'investissement en marquant le pas en 2011 en ce sens qu'après une année 2010 de reprise de l'Investissement direct étranger (IDE) en Méditerranée, les intentions d'investissement connaissent sans surprise un nouveau ralentissement au premier trimestre 2011 ».

**Obama promet une aide financière à la Tunisie et à l'Egypte**

Cette situation est développée par l'Observatoire des investissements et partenariats en Méditerranée ANIMA-MIPO, soutenu par le programme Invest in Med, soulignant que « le nombre d'annonces de projets d'IDE dans les pays MED1 diminue de 13% par rapport au rythme 2010, avec 184 projets détectés au cours des trois premiers mois 2011, contre 845 au total en 2010, et même de 27% par rapport au premier trimestre 2010 ». Même si le nombre de projets d'IDE est en diminution, cela n'empêche pas les montants de grimper suivant les pays. Ainsi, selon ces

experts, « les montants sont en revanche en hausse : 10 milliards d'euros annoncés contre 33,7 au total pour 2010, et 6,8 milliards au T1 2010. Cette hausse est toutefois presque exclusivement imputable à la Turquie et à Israël, qui attirent 9 des 10 plus grosses annonces en montants nets. Les annonces d'IDE sont en baisse dans presque tous les autres pays MED, avec des tendances et des contextes toutefois nettement tranchés ». Concernant les partenariats d'entreprises, le rapport des experts indique qu'ils ont enregistré un net recul, à savoir 76 annonces pour les trois premiers mois 2011, contre 511 au total pour l'année 2010 (-41%). La chute est supérieure à 50% dans tous les pays du Maghreb, y compris l'Algérie, et du Moyen-Orient (sauf le Maroc avec -35%), tandis qu'elle n'est pas significative dans les « Autres pays Med - Turquie, Israël, Chypre et Malte ». Les analystes précisent que « les 11 pays du voisinage européen, soit neuf pays partenaires méditerranéens de l'UE (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité Palestinienne, Syrie, Tunisie), un pays avec le statut d'Observateur (Libye) et un pays en voie d'adhésion, la Turquie. Malte et Chypre ont rejoint l'Union en mai 2004 ». Ils montrent que « le Maroc se démarque des autres pays du Maghreb et du Moyen-Orient en enregistrant la seule hausse significative du nombre de projets d'IDE au premier trimestre 2011 dans la région ». A. A.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL NÉGOCIATIONS ENTRE LE CNES ET LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Conseil national économique et social (CNES) et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ont eu, samedi, une réunion consacrée aux modalités de mise en œuvre de la feuille de route relative à l'organisation de la concertation autour du développement local, indique dimanche un communiqué du CNES. La réunion, qui a regroupé le président du CNES, M. Mohamed Seghir Babès, et le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, "a permis aux deux responsables d'examiner les conditions et modalités de mise en œuvre de la feuille de route relative à l'organisation de la concertation pour définir les objectifs d'un meilleur développement local", souligne le conseil. Il s'agit d'adapter les objectifs du développement local aux attentes de la population, conformément à la déclaration faite devant le Conseil des ministres réuni le 02 mai courant par le président de la République, rappelle-t-on de même source. Le président de la République avait précisé que le CNES est appelé à "animer cette concertation

avec le plein concours du gouvernement et des collectivités locales, et avec la participation de compétences représentatives de la population, des élus locaux et des représentants de l'administration locale". Le CNES relève que cette concertation, "dont les modalités seront précisées à travers une feuille de route destinée à ceux qui auront la responsabilité de la conduire, sera entamée à partir des communes pour aboutir à des assises nationales". Cette concertation, devra "dégager les recommandations appropriées à même de concourir à l'amélioration de la gouvernance des collectivités locales, ainsi que celle des relations entre l'administration et les citoyens". Le CNES indique que la cette feuille de route a été finalisée par le Premier ministre et notifiée "en les formes requises à tous les membres du gouvernement" et qu'en prélude à sa notification une réunion ad hoc a été tenue entre M. Ahmed Ouyahia et M. Babès. Ainsi, est-il souligné dans le communiqué, "il importait au plus haut point de s'attacher, préalablement, au lancement sur le terrain de cette délicate mission, à en fixer les

modalités pratiques de conduite" qui ont été "profondément examinées" avec le ministre de l'Intérieur, avant que d'autres contacts préliminaires n'aient lieu avec d'autres membres du gouvernement. Selon la même source, en vue d'associer à cette concertation l'ensemble des acteurs clé du développement local, incluant les citoyens et/ou leurs représentants, une série de rencontres ad hoc seront organisées avec les divers groupes cibles identifiés aux plans local, régional et national, avec un débat au niveau de chaque wilaya.

**Gestion souple des affaires publiques locales**

Ces rencontres seront suivies d'assises régionales qui regrouperont les délégués issus des wilayas concernées, devant aboutir à la tenue d'assises nationales réunissant les délégués mandatés par chaque assise régionale, est-il précisé. La jeunesse sera associée "massivement" à tous les échelons de la concertation afin de "l'engager et la responsabiliser davantage" dans la gestion des affaires locales et, partant, de la Nation, "tant

il est vrai que c'est au sein de cette catégorie de la population (...) que pourront éclore les visions les plus novatrices", observe le CNES. Ces assises devraient déboucher sur une "synthèse globale consacrée à la bonne gouvernance des collectivités locales, et dont l'essentiel des recommandations devra retenir l'attention du gouvernement qui, ultimement, aura la responsabilité de la mise en œuvre effective sur le terrain". Il souligne, enfin, qu'"il importe que les conclusions et recommandations finales de cette concertation soient mises à la disposition du président de la République avant la fin de l'année en cours, relevant que le chef de l'Etat entend que "la concertation s'écarte des rencontres alibis, routinières et empreintes de vision bureaucratique", ainsi que de "toute hégémonie des points de vue des pouvoirs publics, ces derniers étant plutôt appelés à tirer profit de ce dialogue pour améliorer les prestations du service public dans tous les domaines". A. A.

PRIX DES INFRASTRUCTURES SUPPLÉMENTAIRES NON INCLUS

## L'autoroute Est-Ouest coûtera 11,14 mds de dollars

PAR RAYAN NASSIM

L'autoroute Est-Ouest, coûtera 11,14 milliards (mds) de dollars, "un prix plafonné" mais qui n'inclut pas les coûts des équipements et infrastructures supplémentaires, a indiqué dimanche le directeur général de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED), l'établissement chargé d'évaluer les grands projets d'investissements publics. Le contrat programme, conclu avec les groupements chinois et japonais chargés de la réalisation du projet, "porte sur un coût plafonné de 11,14 mds de dollars", a-t-il déclaré à l'APS, précisant que les contrats signés avec ces groupements ne prévoyaient pas "plusieurs équipements supplémentaires comme les échangeurs, les gares de péage ou les aires de services". Selon ce responsable, "les marchés conclus avec ces deux groupements s'élevaient à environ

756 mds DA et portent seulement sur la réalisation d'une autoroute reliant l'Est à l'Ouest, dotée de plusieurs ponts et tunnels". Prié d'avancer le coût de ces travaux supplémentaires, M. Chiali a répondu que la CNED "n'a pas une estimation précise du prix mais dispose seulement de données internationales sur le prix des aires d'accompagnement qui coûtent en général entre 10 et 15% du montant global du projet". Avec un calcul simple, le prix de cette infrastructure est appelé à augmenter de 1,5 md à 2 mds de dollars, en incluant seulement le coût des aires d'accompagnement sans les échangeurs, selon M. Chiali, qui a précisé que "jusqu'ici, le taux global de consommation des crédits alloués à ce projet a atteint 72%". Interrogé par ailleurs sur l'annulation de l'appel d'offres relatif au projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud, M. Chiali a indiqué que la décision relève de la responsabilité du maître d'ouvrage (EVNH), la CNED a

cependant jugé inopportun d'engager à la fois le même bureau d'études dans la réalisation des études d'engineering et le contrôle et le suivi de la réalisation du projet. "Pourquoi s'engager avec un bureau d'études pour le suivi de la réalisation d'un projet qui sera peut-être lancé dans trois ou quatre années", a-t-il dit. La caisse avait suggéré que la mission de suivi de la réalisation fasse l'objet d'un appel d'offres séparément qui sera lancé concomitamment avec le début des travaux de construction. L'appel d'offres, déclaré infructueux, exigeait alors du bureau qui remporterait le marché d'assurer la réalisation des études et l'exécution des prestations de suivi, contrôle et coordination de ce projet de 6 milliards de dollars. Après plusieurs réunions avec la CNED, l'établissement de la ville nouvelle de Hassi Messaoud (EVNH) a finalisé le cahier des charges en intégrant les observations de la CNED, a indiqué M. Chiali. R. N.

ALGÉRIE SALONS PRÉSENTE  
AU FORUM  
ALGÉRO-FRANÇAIS

**Important apport  
managérial pour  
les entreprises  
algériennes**

Estimant que sa contribution au développement et à la modernisation des entreprises algériennes est possible dans un proche avenir, l'entreprise Algérie Salons, une nouvelle société qui se proclame au service des entreprises algériennes et étrangères en y apportant « la clef pour réussir à l'international », annonce sa participation active et effective au Forum économique algéro-français prévu du 29 au 31 mai courant à l'hôtel Hilton d'Alger. Le rôle d'Algérie Salons, selon son directeur Kheir-Eddine Mékideche et son associé, Lazhar Touahria, consiste notamment « à informer, conseiller, représenter et accompagner ses clients de façon individuelle ou collective dans les différentes manifestations économiques en Algérie ou à l'étranger tel que le forum de partenariat Algérie-France dont Algérie Salons est partenaire les 30 et 31 mai 2011 ». Ils ajoutent « qu'en fonction des objectifs et des attentes de chaque société, Algérie Salons présente les spécificités et les avantages de chaque évènement et propose des services pour permettre à l'entreprise de faire le bon choix, de gagner du temps et d'économiser de l'argent. Pour être au plus proche de ses clients, la société Algérie Salons est basée en Algérie et en France ». En outre, nos interlocuteurs affirment que « prochainement, Algérie Salons diffusera un magazine mensuel pour suivre l'actualité des foires, salons en Algérie et à l'étranger ainsi qu'un annuaire sur son site internet pour permettre aux entreprises d'être au courant de tous les événements économiques et de n'en rater aucun ». Par ailleurs, Algérie Salons a, entre autres, fait participer dans des événements économiques, Air Algérie, Aigle Azur, Alstom, Cnan Med, Ifri, Nca, Rouiba, Société Générale. Elle a mobilisée pour les organisateurs, les chaînes Canal Algérie, Tlm, les journaux Le Progrès, Arabies, le Financier-dz.com, le Moci, selon eux. « Algérie Salons propose également à ses partenaires et clients, les prestations suivantes : décoration, aménagement de stands, hôtesse, interprètes, location de : mobilier, voitures, téléphones mobiles, audiovisuel, sonorisation, réservations de billets d'avion, hôtels, traités... » ont-ils dit. A. A.

## MASCARA

**Délivrance des cartes grises par toutes les daïras**

L'opération de délivrance de la carte grise couvrira tous les services des 16 daïras que compte la wilaya de Mascara d'ici fin mai, a indiqué le responsable de la cellule d'information de la wilaya.

Cette procédure, qui a touché ces dernières semaines six daïras, comme première étape, permettra de rapprocher les citoyens des services administratifs, de faciliter les procédures d'obtention des documents de véhicules, d'atténuer la pression sur les services compétents de la wilaya et d'épargner aux citoyens des déplacements.

La même cellule a ajouté que les services administratifs concernés seront renforcés en moyens humains et matériels requis dans le cadre de l'application de la politique de la décentralisation de l'administration.

Pour rappel, cette mesure a été appliquée pour la première fois en février dernier au niveau de la daïra de Mohammadia avant de toucher d'autres daïras de la wilaya.

Le même responsable a indiqué par ailleurs, que la commission de retrait de permis de conduire, « sera constituée dans toutes les daïras » de la wilaya pour traiter les dossiers des citoyens dans les brefs délais, « la création de ces commissions dans six daïras ayant donné de bons résultats ».

## CHLEF

**Amélioration des conditions de transport...**

Le ministre des transports Amar Tou a estimé, vendredi dernier à Chlef, que le renforcement du réseau des transports collectifs urbains participera à l'amélioration des conditions des transports des citoyens en milieu urbain.

M. Tou, qui s'exprimait lors d'une cérémonie de remise de dix bus de transports collectifs, sur un total de 30 unités, au profit de l'entreprise publique des transports urbains de Chlef nouvellement créée, a indiqué que ce quota fait partie d'une dotation nationale de 162 bus.

Ce premier quota, qui a généré pas moins d'une cinquantaine d'emplois, est destiné à desservir les grandes agglomérations de la commune de Chlef : El Hassania, Chorfa, Ouled Mohamed, Hay el Houria, El radar et El Hamadia.

Implantée à Beni-Oudrene sur le site de l'ex-entreprise publique de construction situé au sud de la ville de Chlef, l'entreprise des transports collectifs a été créée en 2009 après des travaux d'aménagement du site.

Lors de cette visite, le ministre s'est rendu également à la ville côtière de Ténés où il a pris connaissance de la situation du projet de réhabilitation de cette infrastructure pour un coût de deux milliards de dinars, ce projet visant à alléger la pression sur le Port d'Alger, porte sur des travaux de dragage et de déroctage du tirant d'eau du port et sur le renforcement des jetées, selon les explications du directeur du port.

**...4.000 logements distribués prochainement**

Quelque 4.000 logements seront distribués prochainement dans la wilaya de Chlef, a annoncé le wali à l'ouverture des travaux de la session printanière de l'assemblée populaire de wilaya (APW).

Parmi ce quota, 1.215 logements publics locatifs seront distribués dans la localité de Chettia avant la fin du mois de juin prochain, a affirmé le premier responsable, ajoutant que 500 autres unités réalisées dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), seront distribuées progressivement « au plus tard avant la fin de cette année ».

Outre le logement public locatif, la distribution de pas moins de 12.000 aides à l'habitat rural est en cours, a encore indiqué le wali en précisant par ailleurs que pas moins de 8.000 logements, tous programmes confondus, seront en chantier d'ici le premier trimestre 2012.

APS

## BOUMERDÈS, PRÉPARATIFS DE LA SAISON ESTIVALE

**Journées de formation et de sensibilisation**

*La saison estivale 2011 est placée sous le signe de la sensibilisation des estivants pour la protection des plages, victimes malheureusement trop souvent d'un grave incivisme.*

PAR DJAMEL BOUKERMA

La wilaya de Boumerdès prévoit d'accueillir, pour la saison estivale 2011, qui débutera officiellement le 1<sup>er</sup> juin prochain, un flux particulièrement important d'estivants. Il faut dire que les côtes paradisiaques de cette wilaya enchantée attirent, chaque saison, des milliers de familles et d'amoureux de farniente et de la Grande Bleue.

Il fait bon vivre à Boumerdès, particulièrement en été, où cette ville ne dort qu'au petit matin. Cette année la Direction du tourisme et de l'artisanat a décidé de ne rien laisser au hasard en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires pour la réussite pleine et entière de cette saison. Sabrina Bacha, directrice de cette institution tant sensible, tient à ce que cette saison soit placée sous le signe de la protection de l'environnement et par là même des plages, victimes malheureusement trop souvent de l'incivisme des citoyens. Les préparatifs de la saison estivale 2011 sont placés sous le thème « Préservons nos plages. L'objectif étant de sensibiliser chaque citoyen -adulte et enfant- à préserver ces lieux en faisant attention à ne rien jeter ou laisser derrière soi et qui pourrait polluer les plages. Ainsi il est tout simplement fait appel au civisme des estivants. « Il faut inculquer aux personnes la culture de la lutte contre la pollution de l'environnement. Une pollution qui donne une image désolante du littoral algérien. Garder les plages propres est la tâche et la mission de chacun d'entre nous et non



point une tâche réservée uniquement aux éboueurs », plaide Mme Bacha. Sensibiliser les estivants à la préservation des plages, forêts et tout lieu de détente est la mission que s'est assignée Sabrina Bacha. Le défi est important, d'autant que la ville « du Rocher noir » compte pour l'heure 25 plages autorisées à la baignade. Ces plages ont été sélectionnées selon des critères bien précis, à savoir les commodités existantes, l'assurance de divers services, dont voie et accès, l'éclairage public, le parking ainsi que l'implantation de postes de sécurité. La Direction du tourisme de la wilaya de Boumerdès, par l'entremise de sa dynamique directrice, veut offrir à ses visiteurs le meilleur des accueils en leur proposant des prestations irréprochables afin de les fidéliser et en amener d'autres encore. Pour optimiser ces efforts, Mme Bacha explique que la Direction de la culture a décidé de proposer des formations d'une quinzaine de jours au profit des exploitants des plages. Cette opération est la première du genre dans la région et a pour principal but de rehausser le niveau des prestations proposées. Mme Bacha ne manquera pas de nous faire aper-

çu succinct de l'état des lieux pour cette saison nous expliquant que la wilaya de Boumerdès compte, en matière d'hébergement hôtellerie : 3.169 lits, 9 campings d'une capacité de 6.000 lits. Elle explique que ce nombre reste dérisoire, vu l'affluence importante des estivants dans la wilaya qui enregistre de ce fait un manque flagrant en la matière. En outre dans le cadre des activités culturelles prévues pour la haute saison qui coïncidera avec le mois de Ramadhan et donc des sorties familiales nocturnes, Mme Bacha assure qu'« un programme culturel particulièrement riche et varié, avec bien entendu des soirées musicales, des expositions artistiques et même des compétitions footballistiques... » est concocté pour l'animation des soirées estivales. Le tourisme dans la wilaya de Boumerdès a enregistré, ces dernières années, un afflux très important de touristes autant locaux qu'étrangers, nous dira la directrice du tourisme, aussi lance-t-elle un appel aux investisseurs : « Les investisseurs sont appelés à s'impliquer dans ce créneau porteur ». Il reste à espérer que son appel soit entendu.

Dj. B.

## LAGHOUAT, PRODUCTION DE LA POMME DE TERRE

**Une récolte de 325.000 qx attendue**

La Direction locale des services agricoles (DSA) prévoit une récolte estimée à 325.000 quintaux de pommes de terre saisonnières, au terme de la présente saison agricole dans la wilaya de Laghouat.

La campagne du semis, qui devra être clôturée à la fin de ce mois pour la pomme de terre saisonnière, a permis jusqu'ici l'ensemencement de 983 hectares sur une

surface globale de 1.300 ha retenue pour cette spéculation agricole.

S'agissant de la pomme de terre d'arrière-saison, dont la campagne de semis se déroule entre juillet et septembre, les prévisions des services agricoles tablent sur une production de 50.000 quintaux pour une surface de 200 ha ; Ces prévisions sont en recul par rapport à la

saison précédente où avait été ensemencée une superficie de 449 ha qui a donné lieu à une récolte de 127.000 quintaux.

Une récolte de 333.000 quintaux de pomme de terre saisonnière sur une surface de 1.329 ha avait été réalisée la saison dernière, a rappelé la DSA.

Les services agricoles de Laghouat font état. Dans le cadre du développement

de cette filière agricole stratégique, les services agricoles de la wilaya de Laghouat prévoit l'organisation, en direction des agriculteurs, de cycles de formation et de vulgarisation sur les techniques d'ensemencement, de suivi et de stockage du produit, sous la supervision d'agronomes d'Instituts spécialisés.

Afin d'impulser l'activité agricole en général, et la culture de la pomme de terre en particulier, les producteurs ont également bénéficié d'un soutien consistant en la mise à leur disposition d'intrants agricoles, de moyens matériels, notamment d'irrigation, en plus du soutien de la consommation d'énergie électrique.

Cependant, certaines contraintes entravant le bon développement de la filière, tels que la faiblesse des investissements dans ce créneau, sont signalées par la Direction des services agricoles, en dépit de l'existence de terres fertiles et de facilités administratives, et le déficit en chambres froides dans la région.

B. M.

SETIF, NOUVEAUX PÔLES D'EXTENSION URBAINE

# «Homogénéisation et maîtrise»

Lors de la rencontre entre le wali de Sétif et des responsables des bureaux d'études, il a été souligné qu'au terme de la présente décennie, la ville de Sétif ambitionne de justifier un statut de grand pôle de développement régional et de grand centre urbain de rayonnement économique et culturel.

BOUZIANE MEHDI

La rencontre a notamment permis à des architectes-urbanistes et à des entrepreneurs d'émettre des avis techniques quant à "l'homogénéisation et la maîtrise" des nouveaux pôles d'extension urbaine en pleine expansion dans les zones d'El Bez, à l'ouest de la ville, et d'El Hidhab, au nord-est.

Au regard des infrastructures qui y sont projetées, des compétences qu'elles exigent et des emplois devant être générés par le volume des investissements, appelés à assurer des services répondant à des besoins sociaux de plus en plus importants, le projet revêt une «importance nationale». Les autorités locales veilleront, durant les prochaines années, à réaliser un urbanisme harmonieux, cohérent et fonctionnel, conforme aux normes internationales. Selon différents exposés



présentés par les bureaux d'études, la conception des habitations et des infrastructures de loisirs dans la zone d'El Bez (qui abrite déjà le second pôle universitaire) sur une superficie de 92 hectares, portera sur 13.770 unités d'habitations promotionnelles et sociales, une grande mosquée ainsi que de grands projets d'équipements.

Le deuxième pôle urbain, à El Hidhab, comprendra un ensemble administratif d'une superficie de 70 hectares devant abriter plusieurs structures importantes, dont le siège de la wilaya, les sièges de l'APC et de l'APW et d'autres services en relation directe avec les citoyens, selon l'APS. Il est également prévu, dans cette

zone, un ensemble culturel, à proximité du 3e pôle universitaire. D'une belle facture architecturale, cet ensemble de 15 hectares comprendra notamment une école des beaux-arts pour 200 étudiants, une maison de la culture et un théâtre de plein air de 4.500 places.

Une enveloppe de 250 millions de dinars a été allouée à cet immense pôle culturel qui comptera également une bibliothèque de 100.000 ouvrages, conçue pour accueillir un millier de lecteurs, un théâtre régional de 1.200 places, une grande galerie d'exposition et l'Observatoire du 8 Mai 1945 qui couvrira 4 hectares.

B. M.

AIN TEMOUCHENT, PROCHAINE SAISON ESTIVALE

## Une dizaine de plages concédée



La direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Ain Temouchent a procédé, en prévision de la saison estivale 2011, à la concession de neuf plages autorisées à la baignade en un seul lot, a annoncé son responsable par intérim.

«Cette dizaine de plages, sur les 19 ouvertes à la baignade que compte la wilaya, a été aménagée et répond à l'ensemble des exigences du secteur touristique balnéaire», a précisé M. Belouadi. «Les activités concédées sur les plages l'ont été dans le cadre d'un plan d'aménagement répondant à quatre soucis principaux, à savoir la sécurité des estivants, la

liberté de circulation sur la bande côtière, le confort et les commodités dont ils peuvent jouir pour leur détente et leurs loisirs», a ajouté le responsable par intérim. Les plages concédées en gré à gré sont celles de Bouzedjar 2, Sbiat, Nedjma, El Mourdjane, Sidi Djelloul, Madrid, Malouze, Ouardania et Madagh 2. Les plages de Chatt El Ward et de Madagh 1 sont lancées en adjudication en un seul lot. Les plages restantes, dont celles Bouzedjar 1, Plage du Puits à Beni Saf, Rachegoune 1 et 2 et Terga, ont été concédées en plusieurs lots. La plage de Sidi Boucif, où un déversement des eaux usées est relevé, «a été provisoirement

fermée», a souligné M. Belouadi, avant de rappeler que trois nouvelles plages ont été proposées à la baignade pour cette nouvelle saison estivale. La direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Ain Temouchent s'attend, pour l'actuelle saison estivale, à une affluence de plus de sept millions d'estivants, en dépit de la coïncidence du mois d'août avec le mois de Ramadhan. Cette affluence a été déjà enregistrée en 2005 où les 17 plages ouvertes avaient attiré 7 millions d'estivants. Elle fut même dépassée en 2006 avec près de 9 millions d'estivants. Selon M. Belouadi, toutes les conditions devant assurer un bon séjour pour les estivants ont été réunies par la commission de préparation de la saison estivale. L'accent a été mis sur l'embellissement des sites balnéaires, des villages côtiers et la facilitation de leur accès. L'embellissement des différents sites balnéaires et la mise en place des meilleures conditions d'accueil des estivants, sont les principales missions confiées à la commission de préparation de la saison estivale.

Tous les aspects de la prise en charge des estivants ont été examinés par les directions du tourisme, de l'environnement, la protection civile, de la santé, des transports, du commerce, de l'hydraulique, des travaux publics, de la culture, de la jeunesse et les sports et de la sécurité.

APS

SOUK-AHRAS

### 5 cellules d'orientation des stagiaires installées

Cinq cellules d'orientation des stagiaires du secteur de la Formation professionnelle ont été installées, lundi dernier, au centre de formation professionnelle Salah Benamara de Souk-Ahras. Ces cellules mises en place pour orienter, conseiller et accompagner, durant leur cursus, les regroupant le directeur de la Formation professionnelle et des représentants de différents dispositifs d'aide à l'emploi, en l'occurrence l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'Agence nationale de gestion des micro crédits (ANGEM). Une conseillère à l'orientation au sein de la direction du secteur, Mme Rachida Aouadi, a appelé ces différents dispositifs à "participer à la concrétisation de ce programme, avec la prise en charge effective de ces jeunes dès la fin de leur formation". L'accompagnement des jeunes par ces cellules s'effectuera "avant, pendant et après la période de formation, en leur fournissant toutes les informations nécessaires concernant les offres d'emploi et les diverses disciplines de formation existantes", a ajouté Mme Aouadi. Ces cellules s'attacheront également à organiser des séminaires et des journées d'information autour des questions d'insertion professionnelle, et à mettre en relation des jeunes avec des entreprises publiques et privées. L'organisation de portes ouvertes sur la formation professionnelle, de salons locaux pour l'exposition de différents produits confectionnés par les stagiaires, ainsi que des visites aux entreprises économiques figurent également dans le plan d'action de ces cellules.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

### Hausse de la production agricole attendue

La production agricole, toutes filières confondues, devrait connaître, dans la wilaya de Bordj Bou-Argeridj, un accroissement de 10 % par rapport à la saison précédente, selon les prévisions des services locaux en charge de l'agriculture. Une augmentation favorisée par une bonne pluviométrie, en particulier par les précipitations "salutaires" enregistrées en cette période de printemps dans les plaines céréalières de Medjana, de Ras El Oued, de Bordj Ghedir, de Ain Tagrout et d'El Hammadia, a indiqué le Directeur des Services Agricoles. Disant s'attendre à des rendements oscillant entre 15 et 20 quintaux à l'hectare pour les blés dur et tendre, le DSA a estimé que la production céréalière devrait "dépasser les 1,25 million de quintaux entre blé dur (plus de 870.000 quintaux attendus), blé tendre, orge et avoine, contre 1,12 million de quintaux de céréales obtenus l'année dernière. S'agissant du maraîchage, 210.000 quintaux sont prévus, dont 70.000 quintaux de pomme de terre et 58.000 quintaux d'oignons, en plus de 180.200 quintaux d'olives parmi lesquels 166.500 quintaux destinés à la transformation. La wilaya de Bordj Bou Argeridj produit annuellement 56.000 quintaux de viandes rouges, 100.000 quintaux de viandes blanches, 65 millions de litres de lait cru et 39 millions d'oeufs. Des chiffres qui devraient également connaître une sensible hausse, selon le Directeur des services agricoles.

### Problème d'AEP réglé avant l'été

Le problème d'alimentation en eau potable affectant la ville de Bordj Bou Argeridj, caractérisé par des coupures intempestives, sera « définitivement » réglé avant les grandes chaleurs, a assuré le wali. Le renforcement, par 6 nouvelles équipes, des travailleurs déjà à pied d'œuvre pour la pose de la canalisation principale devant alimenter le chef-lieu de wilaya à partir du barrage de Ain Zada, permettra un gain de temps important, a indiqué le même responsable. Il a assuré, dans ce contexte, que les 11 km restant à réaliser sur les 34 km de cette conduite, seront achevés « avant la fin du mois de juin prochain ». Le wali a, par ailleurs, affirmé que les études de deux transferts d'eau à partir du barrage de Tiledit, dans la wilaya de voisine de Bouira, en direction de la daïra de Mansourah, et depuis le barrage de Tichy-Haf (Bejaïa) vers la zone montagneuse de Djaâfra sont « entièrement achevées ». Ces transferts, a ajouté le wali, « vont régler, à moyen terme, le problème d'eau potable qui continue de se poser à l'Ouest et au Nord de la wilaya de Bordj Bou Argeridj ». Une opération que le chef de l'exécutif de la wilaya a estimé « d'autant opportune que les nombreux forages réalisés dans ces deux régions n'ont pas donné un débit suffisant pour alimenter toutes les localités ». APS

SYRIE

# Cinq civils tués à Homs

*Les forces syriennes ont tué, samedi dernier, cinq civils en tirant sur une foule participant à des funérailles dans la ville de Homs, et ont blessé des manifestants près de Damas.*

Vendredi, au moins 44 personnes avaient été tuées, dont 13 à Homs (centre), lors de manifestations à travers le pays appelant à la liberté et la chute du régime de Bachar al-Assad qui, malgré les pressions et les sanctions internationales, réprime toujours violemment la révolte qui secoue le pays depuis le 15 mars rapporte le journal *Libération*.

Alors que les Syriens enterraient leurs morts, les forces de sécurité ont ouvert le feu à Homs, un foyer de la contestation, après l'enterrement des 13 manifestants tués la veille, selon un militant des droits de l'Homme.

Des dizaines de milliers de personnes avaient accompagné la procession funèbre depuis la grande mosquée jusqu'au cimetière



de Tal al-Nasr et les tirs ont commencé alors que la foule sortait du cimetière. «Cinq personnes ont été tuées et des dizaines blessées», a-t-il dit.

L'agence officielle syrienne Sana a fait état de «17 morts» vendredi, dont des membres des forces de sécurité, mais a encore une fois accusé des «gangs armés» d'être responsables des violences, ce qu'elle soutient depuis le 15 mars. Les restric-

tions imposées aux médias étrangers par le régime empêchent toute vérification indépendante sur le terrain. Selon le chef de l'Organisation nationale des droits de l'Homme en Syrie, Ammar al-Qourabi, «les autorités syriennes continuent de faire un usage excessif de la force et (d'utiliser) des balles réelles pour faire face aux manifestations dans différentes régions du pays». Samedi et pour la deuxième jour-

née consécutive, une manifestation anti-régime a eu lieu à Saqba, une banlieue de Damas. Les forces de l'ordre ont tiré sur les protestataires qui leur avaient lancé des pierres, a raconté un militant des droits de l'Homme en faisant état d'un nombre indéterminé de blessés.

Selon Rami Abdel Rahmane, de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme, de nombreuses personnes sont portées disparues dans la province de Deraa, foyer de la contestation, et des «arrestations arbitraires» s'y poursuivent.

Cette contestation est sans précédent contre le régime autocratique d'Assad, dominé par la minorité alaouite, branche de l'Islam chiite. La majorité des 23 millions de Syriens sont de confession musulmane sunnite. Bachar al-Assad a accédé au pouvoir en 2000, à la mort de son père et prédécesseur, Hafez al-Assad, le pays étant gouverné de main de fer par un parti unique, le Baas, depuis 1963.

Les opposants réclament la libération des détenus politiques, de nouvelles élections, l'annulation de la suprématie du Baas et la chute du régime.

Face à la répression qui a fait plus de 850 morts, entraîné plus de 8.000 arrestations et poussé des milliers de Syriens à l'exode, selon des ONG et l'ONU, les Etats-Unis ont imposé des sanctions à Bachar al-Assad et l'ont sommé de diriger la transition ou de partir. Mais le régime est resté sourd à ces appels.

## YEMEN

### L'opposition signe l'accord de transition

Au Yémen, l'opposition a signé, samedi 21 mai, à Sanaa l'accord de transition ; une signature qui avait été annoncée à plusieurs reprises avant d'être reportée. Le président Ali Abdallah Saleh doit, lui, le parapher dans la journée de dimanche, mais il a exigé que l'opposition signe au palais présidentiel, posant ainsi une nouvelle entrave devant ce plan de sortie de crise.

«La cérémonie de signature de l'accord doit se dérouler au palais présidentiel en présence de toutes les parties politiques concernées», a affirmé un communiqué du parti présidentiel, le Congrès populaire général (CPG) publié hier par l'agence officielle SABA rapporte le quotidien *Le Monde*. «La signature à huis clos ne peut être reconnue, elle reflète de mauvaises intentions à l'égard de l'initiative» du Conseil de coopération du Golfe, a ajouté le communiqué. Par ailleurs, des partisans du président bloquaient des artères principales de Sanaa hier matin.

«La révolte va s'intensifier et il (finira) par être chassé du pouvoir s'il ne signe pas l'accord» a averti hier le porte-parole de l'opposition, Mohamed Qahtan, en réaction aux réticences du président. L'accord a été signé par les dirigeants du Forum Commun, coalition des partis de l'opposition parlementaire, au domicile de son négociateur en chef, Mohamed Bassandaoua, en présence du secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Abdellatif Zayani.

Selon les termes de cet accord élaboré avec l'aide du CCG, des Etats-Unis et de l'Union européenne, le président Saleh doit quitter le pouvoir dans les trente jours qui viennent en échange d'une immunité pour lui-même et pour ses proches. L'accord prévoit aussi la formation par l'opposition d'un gouvernement de réconciliation, puis une élection présidentielle dans les 60 jours.

## ELECTIONS EN ESPAGNE

# Débâcle attendue pour les socialistes

L'Espagne a voté hier pour des élections locales qui s'annoncent déjà comme une débâcle pour les socialistes au pouvoir, au plus bas dans les sondages en raison d'un chômage record et bousculés depuis une semaine par une rébellion sociale qui agite l'ensemble du pays.

Après une journée de manifestations vendredi dernier qui a réuni 60.000 personnes dans les rues des villes d'Espagne, des milliers de personnes, en majorité des jeunes, restaient mobilisées, samedi en particulier, dans le campement installé en plein cœur de Madrid, sur la place de la Puerta del Sol. Le mouvement, hétéroclite et spontané, a surgi depuis le 15 mai via les réseaux sociaux pour très rapidement s'amplifier, gagner tout le pays et se structurer. Si les revendications sont des plus diverses, le chômage, avec un taux record de 21,19% et près de la moitié des moins de 25 ans, revient sur toutes les lèvres. Tout comme la défiance envers les deux grands partis politiques, le PSOE (socialiste) et son adversaire du Parti Populaire, la droite conservatrice, jugés incapables de répondre aux conséquences sociales de la crise économique.

Un défi pour le gouvernement socialiste, déjà malmené dans les sondages face au PP, puisque les rassemblements se poursuivaient samedi en dépit de la trêve qui, selon la loi, interdit toute activité politique à la veille d'une journée électorale. Sous la pression de la rue, face à des foules de manifestants réunissant des citoyens de tous horizons, le gouvernement a dû opter pour la souplesse et admettre qu'aucun



ordre d'évacuation n'avait été donné aux forces de police, sauf en cas d'incidents.

Dans ce contexte troublé, à 10 mois des élections législatives de mars 2012, toutes les communes d'Espagne élisent leurs conseils municipaux et 13 des 17 régions autonomes leurs Parlements, Catalogne, Pays Basque, Galice et Andalousie votant à d'autres dates. 34,6 millions d'électeurs sont appelés à élire 8.116 maires, plus de 68.400 conseillers municipaux et 824 députés régionaux.

L'annonce le 2 avril par le chef du gouvernement José Luis Rodríguez Zapatero qu'il ne se présenterait pas pour un troisième

mandat en 2012 semble être restée sans effet sur la chute de popularité des socialistes. Après le 22 mai, ils pourraient ne plus contrôler qu'une seule des 17 régions espagnoles, l'Andalousie, et perdre des fiefs historiques comme la région de Castille-la Manche ou l'Estrémadure. Barcelone, deuxième ville d'Espagne tenue depuis 32 ans par les socialistes, devrait basculer aux mains des nationalistes conservateurs de la CiU et Séville, quatrième ville du pays, être remportée par le PP tandis que Madrid et Valence resteraient à droite.

R. I.

**700 millions de dollars  
peuvent être débloqués  
en 2012**

Page 13

CODE DES MARCHÉS PUBLICS

## **NOUVELLES MESURES CONTRE LES OPÉRATEURS FRAUDEURS**



ENERGIES RENOUVELABLES

### **L'ALGÉRIE DISPOSÉE À UN PARTENARIAT DANS LE SOLAIRE**



*L'Algérie a exprimé sa «disponibilité» à fonder avec les initiateurs de ce projet d'énergie solaire Desertec un partenariat à long terme, selon le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousefi qui s'est entretenu, la semaine dernière, avec le premier responsable de Desertec Industrial Initiative Paul Van Son.*

Page 13

### **UNION EUROPÉENNE La Chine menace Airbus si l'UE généralise les droits carbone**



Page 14

CODE DES MARCHÉS PUBLICS

## Nouvelles mesures contre les opérateurs fraudeurs

Le code des marchés publics national vient d'être modifié et raffermi par le gouvernement, selon une source concordante. Les conditions d'accès ont été modifiées afin de fixer les modalités d'exclusion de la participation aux marchés. Un décret dans ce sens a été signé par le ministre des Finances Karim Djoudi et publié jeudi 19 mai au Journal officiel, selon la même source. Ce décret précise que « l'exclusion peut être temporaire ou définitive, d'office ou sur décision ».

PAR TASSAADITE LEFKIR

L'exclusion temporaire d'office peut s'appliquer aux opérateurs économiques qui ne sont pas en règle avec leurs obligations fiscales et parafiscales, qui ne justifient pas du dépôt légal de leurs comptes sociaux, qui ont fait l'objet d'une condamnation définitive par la justice pour fraude fiscale, qui sont en état de règlement judiciaire ou de concordat, jusqu'à ce qu'ils justifient qu'ils ont été autorisés par la justice à poursuivre leurs activités. L'exclusion temporaire d'office de la commande publique touchera aussi les opérateurs ayant fait l'objet de condamnation par la justice pour les infractions liées au travail des étrangers, à la sécurité sociale, à l'hygiène et au travail, aux relations de travail, au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi, a ajouté le texte.

L'exclusion temporaire par décision concerne quant à elle les opérateurs qui ont fait une fausse déclaration, qui ont fait l'objet d'une deuxième réiliation à leurs torts exclusifs, qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant leur probité professionnelle, a précisé le décret.

La fraude fiscale est punie de 10 années d'exclusion temporaire des marchés publics. La fausse déclaration et les délits affectant la probité professionnelle sont punis de 5 ans d'exclusion temporaire de la commande publique. L'exclusion temporaire est prononcée pour une période de deux ans en cas de réiliation aux torts exclusifs de l'entreprise et d'infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale.

Pour ce qui est de l'exclusion définitive d'office, elle s'applique aux opérateurs qui sont en état de faillite, de liquidation ou de cessation d'activités,



qui font l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation et de cessation d'activité. Les opérateurs inscrits au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales seront également exclus d'office définitivement de la commande publique, selon le même texte.

La liste des opérateurs économiques exclus des marchés publics sera affichée sur le portail électronique des marchés publics ou du ministère des Finances, a ajouté le texte. Le ministre des finances a également signé un arrêté précisant les modalités d'inscription et de retrait de la liste des opérateurs économiques interdits de soumissionner aux marchés publics. Les modèles de la lettre de soumission ont également été fixés par le gouvernement ainsi que la déclaration à souscrire et la déclaration de probité. Le soumissionnaire doit s'engager à ne pas tenter de corrompre des agents de l'administration ou d'obtenir le traitement privilégié de son offre au détriment de la concurrence loyale. Au risque de perdre le contrat aux torts exclusifs de son entreprise. A noter que la passation des marchés publics en Algérie est régie par le décret présidentiel numéro 10-236 du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics. Le texte est basé sur trois principes, à savoir la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et La transparence des procédures de sélection et de passation des marchés publics. Toutefois, les produits d'origine algérienne et les entreprises de droit algérien (même si le capital est

détenu par des étrangers) bénéficient d'une préférence « dite préférence nationale » à concurrence d'un abattement de 25 % du montant des offres au moment de l'évaluation, pour les rendre plus compétitifs sur le plan coût. Cependant le Code national des marchés publics en vigueur depuis 2000 a été révisé le 11 juillet 2010 afin de promouvoir le développement, lutter contre la corruption, moderniser l'appareil de production public et privé et favoriser un partenariat gagnant-gagnant avec les opérateurs étrangers. Le texte révisé se fixe trois objectifs à savoir faciliter les procédures d'approbation des marchés publics, instaurer davantage de transparence dans la gestion des dépenses publiques et renforcer la lutte contre la corruption et renforcer la participation des entreprises nationales à la satisfaction des commandes publiques. Dans le but de réduire les délais d'examen des dossiers, le nouveau texte fait passer le nombre de Commissions nationales de deux à trois. La première est chargée des travaux, la seconde des études et la troisième des fournitures de services.

Le rôle de la commission des marchés est limité au contrôle de la régularité des marchés publics. Les Commissions ont vu par ailleurs leur règlement intérieur allégé.

Dans le chapitre transparence, prévention et lutte contre la corruption et afin d'accroître la transparence dans l'utilisation des fonds publics, de renforcer les instruments de prévention et de combattre la corruption, le soumissionnaire doit intégrer dans son offre technique des documents certifiant qu'il est à jour vis-à-vis de l'administration

fiscale et de la législation sociale.

Les entreprises et établissements publics à qui l'Etat confie un projet financé par lui sont soumis quant à eux aux clauses du code des marchés publics.

Entre autres mesures, il y a lieu de relever l'exclusion des opérateurs ayant déjà violé la législation ainsi que la signature d'une déclaration de probité de la part du soumissionnaire à tout appel d'offres public.

Les postulants sont informés des sanctions pénales encourues en cas d'infraction aux lois et à la réglementation.

Pour ce qui est des mesures en faveur des entreprises nationales et dans le but de favoriser la participation des entreprises algériennes à la réalisation des programmes d'investissements publics, le nouveau Code encourage les organismes contractants à recourir à l'allotissement des projets. La marge maximale de préférence en faveur des entreprises dont le capital est majoritairement algérien et des produits et services locaux passe quant à elle de 15% à 25%. Lorsque l'outil de production local et la production nationale peuvent satisfaire les besoins du contractant, il est fait obligation à ce dernier de recourir à un appel d'offres exclusivement national.

Les entreprises étrangères répondant aux appels d'offres internationaux sont dans l'obligation de conclure un partenariat d'investissement avec une entreprise algérienne. Des sanctions seront prises dans le cas du non-respect de cet engagement par les entreprises étrangères qui auraient décroché le marché.

T. L.

### RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE D'AIR ALGÉRIE 700 millions de dollars peuvent être débloqués en 2012

Dans un entretien accordé à un journal électronique nationale, le Président-directeur général de la compagnie nationale aérienne, Abdelwahid Bouabdellah a annoncé des vols supplémentaires offrant une augmentation de 13% de places par rapport à l'année dernière, pour la saison estivale. La compagnie proposera des tarifs attractifs pour les émigrés, notamment les familles et les seniors. Des réductions non encore décidées. La compagnie compte ouvrir aussi ouvrir quelques lignes occasionnelles sur Strasbourg et Nantes.

Pour ce qui est des retards la compagnie annonce que ce problème sera réglé à partir de 2012 notamment avec l'arrivée sur le marché de Tassili Airlines. Son arrivée va permettre de récupérer quatre avions de 150 places et au moins trois avions de 70 places qui sont actuellement destinés au transport des travailleurs du secteur pétrolier.

Selon son premier responsable, Air Algérie a acheté 11 avions. Elle a réceptionné 9 appareils. Il en reste deux. Le premier avion sera reçu le 24 mai et le second en juillet prochain. La compagnie annonce un programme de formation pour le personnel navigant, commercial et d'escorte. Elle doit recruter 600 salariés en 2011, entre personnel navigant, mécaniciens et pilotes. Air Algérie annonce, pour 2012, le renouvellement de la flotte de gros porteurs avec l'acquisition de sept nouveaux appareils pour atteindre une flotte de 12 avions dont la capacité varie entre 250 et 300 places, contre huit gros porteurs actuellement pour un montant de 700 millions de dollars.

### MARCHÉS PUBLICS

#### Marge préférentielle de 25% au profit des entreprises nationales

Le gouvernement veut pouvoir attribuer plus de contrats publics aux entreprises algériennes. Un arrêté du ministre des Finances Karim Djoudi publié jeudi au Journal officiel a précisé les modalités d'application de la marge de préférence aux produits d'origine et aux entreprises de droit algérien.

Pour les marchés de fourniture, « la marge de 25 % est accordée aux produits d'origine algérienne manufacturée localement sur la présentation d'un certificat d'origine algérienne par les soumissionnaires concernés », selon le texte. Pour les marchés de travaux, de services et d'études, le texte accorde une marge de 25 % aux entreprises et bureaux d'études de droit algérien.

Les groupements mixtes bénéficient de cette marge à concurrence de la part que détient le partenaire algérien dans le groupement, selon le décret. Cette marge est octroyée uniquement aux entreprises de droit algérien détenues majoritairement par des nationaux résidents, à concurrence de la part détenue par des intérêts algériens, ajoute le décret. Cette règle exclut de cet avantage les entreprises de droit algérien détenues majoritairement par des étrangers.

L'octroi de la marge de préférence nationale « est accordé au stade de l'évaluation des offres financières » faite à l'issue d'un appel d'offres ou d'une consultation restreinte. « Les prix des offres financières des soumissionnaires étrangers et des sociétés de droit algérien, dont le capital est détenu majoritairement par des étrangers, sont majorés de 25 % à concurrence de la part détenue par les étrangers », a précisé le texte. Dans le cas d'un groupement mixte, le pourcentage de 25 % est minoré à concurrence de la part que détient l'entreprise algérienne dans le groupement, dans la limite de la part détenue par les nationaux résidents dans l'entreprise, selon le décret.

### ENERGIES RENOUVELABLES

## L'Algérie dispose de partenaires dans le solaire

L'Algérie a exprimé sa « disponibilité » à fonder avec les initiateurs de ce projet d'énergie solaire Desertec un partenariat à long terme, selon le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi qui s'est entretenu, la semaine dernière, avec le premier responsable de Desertec Industrial Initiative Paul Van Son.

PAR TASSAADITE LEFKIR

Le projet Desertec a pour objectif essentiel de créer, d'ici 40 ans, un vaste réseau d'installations de stations éoliennes et solaires en Afrique du Nord, notamment en Algérie, dans la région du Sud et du Sahara (Adrar) et au Moyen-Orient, censées fournir à terme plus de 15% de la consommation d'électricité de l'Union européenne plus d'une grande partie des besoins des pays producteurs. C'est un projet éco-énergétique de grande envergure mené par la Desertec Foundation. Il a été créé sous les auspices du Club de Rome et de la Trans-méditerranéenne pour la coopération sur les énergies. Il s'agit de créer un réseau interconnecté alimenté par des centrales solaires du Maroc à l'Arabie Saoudite (également relié via Gibraltar) et des câbles sous-marins à l'Europe.

Le projet Desertec repose sur le principe que chaque km2 de désert reçoit annuellement une énergie solaire équivalente à 1,5 million de barils de pétrole. La surface totale des déserts sur la planète entière fournirait plusieurs centaines de fois l'énergie utilisée actuellement dans le monde. Couvrir 0,3% des 40 millions de km2 de déserts de la planète en centrales thermiques permettrait de couvrir les besoins électriques de la planète en 2009 (environ 18.000 TWh/an).

Le protocole d'accord du projet a été signé par douze sociétés basées en Europe, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, le 13 juillet 2009 à Munich. Une première étape pourrait être un « pilote » de 1 GW (peut-être en Egypte) visant à tester la faisabilité des technologies envisagées, la centrale thermique pouvant aussi dessaliniser et potabiliser de l'eau et alimenter en eau la bande de Gaza.

En mars 2010, quatre nouveaux investisseurs ont annoncé qu'ils s'associaient au projet : les groupes Enel Green Power (italien), Saint-Gobain Solar (français), Red Electrica de España (espagnol) et Nareva Holding

(marocain), ce qui porte à 17 le nombre de partenaires (16 entreprises et la fondation Desertec elle-même). Cette année deux banques italiennes ont rejoint cet énorme et ambitieux projet portant ainsi à 19 le nombre de partenaires.

Le principe du projet repose sur le fait qu'un vingtième de la surface du Sahara couverte de capteurs solaires suffirait à approvisionner la planète en électricité (la consommation mondiale est d'environ 18.000 TWh/an). Il vise à connecter plusieurs grandes centrales solaires thermiques et peut-être d'autres installations d'énergies renouvelables (fermes éoliennes) entre elles ainsi qu'au réseau de distribution de l'électricité qui alimente l'Afrique du Nord, l'Europe et le moyen-Orient, ce réseau pouvant être optimisé via une approche de type SuperGrid. Mais Desertec ne se limitera pas à la production d'énergie. Il participera aussi au développement des pays en créant de nombreux emplois locaux, s'appuyant sur l'expérience de la main d'œuvre locale acceptant de travailler dans les conditions très difficiles du désert.

La technique envisagée est celle des centrales solaires thermodynamiques à concentrateurs, c'est-à-dire utilisant des miroirs paraboliques pour produire de la vapeur d'eau à très haute température et sous forte pression, qui fait tourner une turbine et un alternateur produisant de l'électricité. Ce type de centrale est capable de fournir de l'électricité même la nuit, grâce à un stockage de chaleur (réservoir de vapeur ou de sel fondus). En outre la répartition de l'appel de puissance sur une période quotidienne plus longue permet d'augmenter l'utilisation des générateurs et de réduire leur dimensionnement, ce qui réduit l'investissement pour la même production. Pour le transport de l'électricité, les concepteurs du projet espèrent pouvoir utiliser de nouveaux types de lignes Haute Tension (lignes de transmission modernes en Courant Continu Haute Tension ou CCHT ou HVDC) devant permettre de transporter l'électricité sur de grandes distan-

ces avec beaucoup moins de pertes en ligne (3% pour 1.000 km) qu'avec les lignes classiques à courant alternatif, et presque sans pollution électromagnétique.

Pour le stockage, une partie de la production d'électricité peut être utilisée pour pomper l'eau vers des lacs de montagne en Europe, qui en possède beaucoup. Cette eau peut ensuite générer de l'électricité à la demande, permettant de faire face aux pics de demande.

Le budget de l'opération serait d'environ 400 milliards d'euros, dont 45 milliards pour construire 20 lignes CCHT de 5 GW chacune. L'ambition de la Fondation Desertec est soutenue par une entreprise algérienne Cevital, une vingtaine d'entreprises allemandes, dont, Deutsche Bank, RWE, Siemens... et d'autres entreprises européennes.

A l'initiative de l'assureur bavarois Munich Re, elles se sont réunies le 13 juillet 2009 à Munich avec d'autres sociétés européennes et du bassin méditerranéen, ainsi qu'un observateur de la Ligue arabe pour former un consortium pour construire la centrale titanique en Afrique. En visite en Allemagne en 2010, le président de la République a manifesté l'intérêt que porte l'Algérie pour ce projet.

#### Les énergies renouvelables en Algérie

La politique nationale de développement des énergies renouvelables n'exclu pas l'intérêt des énergies renouvelables qui est sous-tendu par les avantages de celles-ci. Elles peuvent être utilisées partout où elles se trouvent. L'Algérie dispose d'un potentiel important, particulièrement le solaire. Le pays est le premier pays du bassin méditerranéen. Les énergies renouvelables se démarquent essentiellement par leur caractère non polluant. Du fait de ces avantages et de certaines contraintes qui les caractérisent, notamment en termes de coûts, le rôle qui est dévolu aux énergies renouvelables, dans le cadre de la politique énergétique nationale, est de répondre à la

demande énergétique sur les sites isolés et loins des réseaux d'électricité et de gaz naturel. C'est dans ce cadre que plusieurs programmes ont été réalisés, aussi bien au niveau du secteur de l'énergie (électrification au solaire de 18 villages du grand sud, télé-métrie, etc.) que dans d'autres secteurs de l'économie nationale (balisage des routes, pompage de l'eau, etc.)

T. L.



FOND MONÉTAIRE  
INTERNATIONALLe prochain DG  
connu d'ici le 30 juin

Le FMI a annoncé vendredi soir que les candidatures au poste de son Directeur général pourront être déposées à partir du lundi 23 mai jusqu'au 10 juin, précisant que le processus de sélection se déroulera d'ici au 30 juin au plus tard "sans préférence géographique" pour le candidat. Le doyen du Conseil d'administration du FMI, M. Shakour Shaalan, a indiqué que le Conseil d'administration de cette institution financière internationale a adopté une procédure qui permet de veiller à ce que la sélection du prochain Directeur général se fasse de façon "ouverte, transparente et fondée sur le mérite". Les membres du Conseil d'administration, qui ont "largement exprimé leur soutien à cette procédure", ont approuvé la décision relative à la sélection du prochain Directeur général selon certains critères, a-t-il ajouté. Ainsi, une candidature à ce poste peut être présentée par un membre du conseil des gouverneurs ou un membre du conseil d'administration du Fonds au cours d'une période de nomination qui débutera le 23 mai et sera close le 10 juin, précise la même source. Le secrétaire du FMI "maintiendra le nom des candidats confidentiel jusqu'à la fin de la période de nomination", à l'issue de laquelle il annoncera au Conseil d'administration le nom des personnes désignées qui auront confirmé leur souhait de faire acte de candidature. Si les candidats sont plus de trois, le Conseil d'administration maintiendra leur nom confidentiel jusqu'à ce qu'il ait établi une liste restreinte de trois candidats en tenant compte du profil retenu et "sans préférence géographique", indique le FMI. La liste restreinte sera établie à partir des indications des candidats qui ont recueilli le plus large soutien auprès des administrateurs, en tenant compte du système de vote pondéré du FMI, dans l'objectif d'arrêter la liste restreinte définitive dans les sept jours suivant l'annonce au Conseil du nom des candidats.

Bien que le Conseil d'administration puisse adopter une liste restreinte à la majorité des voix exprimées, il s'est fixé pour objectif d'adopter une liste restreinte par consensus qui sera publiée par le FMI. Le Conseil d'administration s'entretiendra avec les candidats figurant sur la liste restreinte (ou avec tous les candidats s'ils sont moins de quatre) à Washington. Par la suite, le Conseil se réunira pour examiner les atouts des candidats et procéder à une sélection. Bien que le Conseil d'administration puisse sélectionner un candidat à la majorité des voix exprimées, il s'est fixé pour objectif de sélectionner le Directeur général par consensus et d'achever le processus de sélection le 30 juin 2011 au plus tard. Quant aux critères retenus, le FMI souligne que la personne choisie pour occuper le poste de Directeur général devra notamment avoir un parcours exceptionnel dans le domaine de la politique économique à un niveau de haute responsabilité.

## UNION EUROPÉENNE

## La Chine menace Airbus si l'UE généralise les droits carbone

*La Chine a menacé Airbus de représailles si l'UE maintient ses plans d'inclure les compagnies aériennes internationales dans son marché de droits carbone, ont indiqué vendredi trois sources proches du dossier.*

L'Union européenne prévoit d'imposer à toutes les compagnies desservant l'Europe d'acheter des permis de polluer dans le cadre de son système ETS (Emissions Trading Scheme) à partir du 1er janvier 2012.

Mais l'autorité chinoise de l'aviation s'oppose à la mesure qui, estime-t-elle, pourrait coûter aux compagnies nationales 800 millions de yuans (87 millions d'euros) pour la seule première année, ce qui pourrait affecter la phase de forte croissance dans laquelle elles se trouvent.

«Nous prenons cette mesure très au sérieux», a expliqué un diplomate d'un pays impliqué dans les discussions.

«Il y a eu une réunion avec des responsables chinois il y a environ deux semaines, et ils nous ont clairement dit que si nos plans étaient maintenus, il y



aurait des conséquences pour Airbus», a poursuivi cette source. La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont en pointe dans la recherche d'une solution, a-t-on indiqué de même source. Une source au sein du secteur aéronautique a confirmé ces menaces qui ont également été formulées directement à Airbus, a-t-elle dit. Une troisième source a estimé que les compagnies européennes risquaient d'être les premières pénalisées, avant que ne le soit le constructeur aéronautique européen. Le PDG de la Lufthansa, Christoph Franz, avait déclaré, il y a quelques jours, après un déplacement en Chine, que le ministre chinois du Transport aérien Li Jiaxiang avait évoqué des "mesures de représailles"

si l'Union européenne persistait dans l'introduction des nouvelles règles. Lors d'une présentation à Berlin jeudi, le président de la compagnie allemande a lui-même appelé à un report de la mesure qui, a-t-il indiqué, pourrait coûter à Lufthansa plusieurs centaines de millions d'euros. La mesure, adoptée en décembre 2008 sous l'impulsion de la France dans le cadre du "paquet" énergie-climat, prévoit cependant que les compagnies venant d'un pays ayant des mesures de contrôle équivalentes puissent être exonérées. Un porte-parole de la Commission européenne a refusé de réagir à ces informations mais a indiqué que l'exécutif communautaire évaluerait le système chinois visant à réduire les émissions polluantes afin de déterminer s'il est suffisant pour exempter les compagnies chinoises du système ETS. La Commission a techniquement la possibilité d'interdire de vol dans l'UE les compagnies qui ne se conformeraient pas au nouveau système mais, indique-t-on de source diplomatique, personne n'imagine qu'elle puisse aller jusqu'à prendre une telle décision.

## APPROUVÉ IL Y A DEUX JOURS

## La Berd devrait bientôt étendre ses activités en Afrique du Nord

Les Etats actionnaires de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) ont approuvé samedi 21 mai le principe d'une expansion de ses investissements en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. «Les actionnaires de la Berd ont fait des progrès importants en vue de décider d'étendre les investissements de la banque aux pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient», a indiqué la Berd, dans un communiqué publié à Astana, la capitale kazakhe, où se déroule son assemblée annuelle. La Berd avait fait part, dès février, de sa volonté d'investir dans les

pays du Monde arabe, dont plusieurs sont le théâtre de soulèvements, pour y soutenir le processus de démocratisation. «D'autres décisions politiques seront prises dans les semaines et les mois qui viennent» et «le président de la Berd Thomas Mirow a indiqué que la Banque aurait les moyens, éventuellement, d'investir jusqu'à 2,5 milliards d'euros par an dans cette région».

La Berd a rappelé au passage que l'Egypte, qui fait partie de ses actionnaires, avait déjà demandé formellement à bénéficier de ses investissements, et que le

Maroc avait signalé son vif intérêt à entamer une telle démarche. Dans le détail, les actionnaires de la Berd ont demandé à son conseil d'administration de lui présenter d'ici au 31 juillet des propositions concrètes sur les modalités de l'extension de sa mission à l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient, qui nécessiteront une modification de ses statuts.

Ces changements devront ensuite être formellement ratifiés par l'ensemble de ses 63 actionnaires (qui incluent 61 Etats, plus l'Union européenne et son bras financier, la Banque européenne d'investissement). Mais la Berd va étudier les possibilités de commencer à investir le plus vite possible dans de nouveaux pays, sans attendre que l'évolution de ses statuts soit parachevée, ajoute le communiqué. La Berd a cependant souligné que toute décision de commencer à investir dans la région devra tenir compte des mesures prises dans les pays concernés en vue de réformes politiques et économiques.

De plus, la Berd devra financer les investissements dans de nouveaux pays grâce à ses ressources existantes, sans réclamer de rallonge à ses actionnaires, et s'assurer qu'un tel changement ne compromette pas la taille et l'impact des activités de la Banque dans les pays où elle intervient actuellement. La Berd, créée il y a 20 ans pour accompagner les ex-pays socialistes dans leur transition vers l'économie de marché, est aujourd'hui active dans 29 pays, allant de l'Europe centrale et orientale à l'Asie centrale et de la Baltique au Bosphore. Outre l'Egypte et le Maroc, la Tunisie figure également au premier rang des nouveaux pays où elle pourrait s'implanter.

## MARÉE NOIRE

## BP ne supportera pas seul le coût

BP a remporté une victoire cruciale en parvenant à partager les coûts de la marée noire du golfe du Mexique avec son partenaire Mitsui, qui a accepté de déboursier 1,1 milliard de dollars pour le nettoyage du site et qui pourrait encore s'acquitter de certaines amendes. MOEX, filiale de la maison de courtage japonaise, détient 10% du puits Macondo qui a explosé en avril 2010, mais avait dans un premier temps exclu de contribuer aux coûts, estimant que les négligences de BP le dégageaient de toute responsabilité financière. Mais MOEX a finalement renoncé à faire valoir cet argument, ce qui pourrait affaiblir les positions d'Anadarko Petroleum, actionnaire du puits à hauteur de 25%, qui s'est également montré jusqu'ici rétif à toute contribution au coût du nettoyage. «C'est la première fois que l'un des partenaires de BP reconnaît que la faute est partagée (...) et

que donc les coûts doivent également être partagés», a commenté l'analyste Irene Himona de Société générale. Le titre BP a bien réagi à ces informations, terminant en hausse de 2,70% à 460 pence alors que l'indice européen du secteur du pétrole et du gaz a pris 0,51%. D'après les analystes de la Deutsche Bank, le fait que Mitsui a finalement choisi de payer une partie de la facture pourrait révéler la fragilité de l'argument selon lequel BP a, à lui seul, fait preuve de négligence, comme le soutient le gouvernement américain. BP a évalué le coût de la condamnation du puits, du nettoyage du site et de l'indemnisation des victimes de la plus importante marée noire de l'histoire des Etats-Unis à plus de 41 milliards de dollars (28,92 milliards d'euros). Ce montant inclut également les amendes dont le groupe doit s'acquitter auprès de la justice américaine et qui selon les analystes avoisine-

raient les quatre ou cinq milliards de dollars. Mais dans le pire des cas, les amendes pourraient faire doubler la facture totale estimée par BP et MOEX pourrait être priée de déboursier jusqu'à 4 milliards de dollars supplémentaires. En déboursant 1,1 milliard de dollars, Mitsui ne couvre qu'un tiers de sa potentielle responsabilité financière dans la marée noire. Sur cette base, Anadarko pourrait quant à lui être redevable de près de 2,7 milliards de dollars. Mais une source proche du dossier a déclaré que BP chercherait probablement à obtenir d'Anadarko un taux de réparation plus important, dans la mesure où il a directement investi dans le puits défaillant, contrairement à Mitsui, qui n'est responsable qu'à travers sa filiale MOEX. MOEX se range à présent du côté de BP et pointe du doigt la responsabilité de Transocean, le propriétaire de la plate-forme qui forait le puits Macondo.

12<sup>E</sup> FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN EN ALGÉRIE.

## Les Djmawi Africa en symbiose avec la musique celtique

*Quand l'Algérien joue des istikhbar dans différents modes andalous dont le ghrib, le musicien écossais réplique avec un prélude musical typiquement écossais : le duo d'un soir partageait, dans une parfaite entente, les mêmes émotions, voire le même état d'âme, preuve, s'il en est, que le langage artistique est bel et bien universel.*

PAR ROSA CHAOUI

Dans le cadre du 12<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie, une soirée musicale a été animée vendredi dernier à la salle Ibn-Zeydoun (Alger) par le groupe algérien Djmawi Africa et le duo britannique, spécialisé dans la musique traditionnelle écossaise, Finlay Mc Donald et Chris Stout. Devant un public nombreux et déchaîné, le duo écossais a assuré la première partie de la soirée en enchaînant des morceaux musicaux vifs et rythmés. Les sons, tantôt doux tantôt puissants du violon et de la cornemuse, ont créé une ambiance joviale empreinte d'authenticité. Composé de Finlay Mc Donald (cornemuse et flûte) et de Chris Stout (violon), le duo qui s'est déjà produit à Alger en mars de l'année 2010, s'est distingué par un jeu de scène, marqué par une grande complicité artistique entre les deux musiciens. Les notes musicales émises par leurs instruments fusaient telles des pétales de fleurs offerte au public. Les airs qui montaient de la scène emportaient l'auditoire dans un



voyage imaginaire, dans la lointaine Ecosse et ses paysages naturels. Seconde partie de la soirée : les musiciens du groupe Djmawi Africa commencent à prendre place sur scène un par un. C'est Fethi Nadjem, violoniste du groupe, qui prend place le premier, aux côtés de Chris Stout. Quand l'Algérien joue des istikhbar dans différents modes andalous dont le ghrib, le musicien écossais réplique avec un prélude musical typiquement écossais : le duo d'un soir partageait, dans une parfaite entente, les mêmes émotions, voire le même état d'âme, preuve, s'il en est, que le langage artistique est bel et bien universel. Les violonistes cèdent, ensuite, la place aux joueurs de clarinette, de bendir, de kerkabo, enfin du goubri, qui montent sur scène pour créer une fusion musical magistrale, à laquelle le public, répondait par des applaudissements, youyous, déhanchements, jusqu'à la transe pour certains. Le duo écossais et les Djmawi Africa ont

réussi par ce programme musical, fruit d'une résidence de création de trois jours, à faire vibrer la une salle comble grâce à un montage de rythmes et de sonorités divers, harmonieux et entraînant. Le 12<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie, ouvert le 10 mai, se poursuit jusqu'au 31 mai. Il propose un programme varié, riche de 21 spectacles de différents genres artistiques exécutés par des artistes représentant 17 Etats membres de l'Union européenne. jazz, pop, rock, fado ou encore le flamenco, tout un éventail de styles musicaux, parfois aux sonorités folkloriques, sont au menu du Festival qui devra être clos par un concert de la chanteuse pop world d'origine algérienne, Samira Brahmia. Parallèlement au programme artistique, une formation en photographie, destinée aux étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux Arts, se tiendra du 24 au 29 mai et portera sur les techniques de la photographie numérique. **R. C.**

7<sup>EME</sup> ART

## Amar Laskri juge stratégique le domaine de l'audiovisuel

L'audiovisuel est un domaine "stratégique" pour assurer le développement et l'épanouissement de la culture en Algérie dans toute sa diversité, dont le 7<sup>ème</sup> art, a estimé samedi à Alger le cinéaste Amar Laskri. Pour l'auteur de *Patrouille à l'Est*, *Les portes du silence* et *Fleur de Lotus*, œuvres ayant marqué l'histoire du cinéma algérien, le pays "souffre d'un manque flagrant de communication, même au sein de la cellule familiale", d'où le "vital besoin" d'un secteur audiovisuel "puissant" capable d'exprimer et de véhiculer sa culture, rapporte l'aps.

"La communication est un domaine important et stratégique sans lequel le monde de la culture avec tout ce qu'il englobe comme arts, ne pourra jamais avancer ni s'épanouir", a-t-il relevé lors d'une rencontre débat sur le cinéma algérien, depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui, organisée à l'Ecole supérieure de journalisme et des sciences de l'information. Invité à donner son avis sur le 7<sup>ème</sup> art en Algérie, le cinéaste n'a pas hésité à brosser un tableau noir sur plusieurs plans. Selon lui, le cinéma algérien accuse des déficits en matière de pro-



duction, diffusion, financement, formation, écriture et même d'identité. Amar Laskri, président de l'association culturelle "Lumières", a relevé de nouveau le problème du nombre restreint de salles de cinéma à travers l'ensemble du territoire national, un problème qui, a-t-il dit, affecte la distribution et la projection de films, peu nombreux, récents. Revenant sur l'historique du cinéma algérien, l'ora-

teur a rappelé que cet art a contribué dès sa naissance à la transmission de l'histoire de la Révolution algérienne contre l'occupant français aux générations futures, soulignant toutefois que "le cinéma est un art diversifié et multiforme qui ne concerne pas uniquement la guerre de libération nationale".

A ce propos, il a appelé les réalisateurs et les producteurs à s'intéresser au quotidien de la société algérienne et à "répondre, à travers le son et l'image, aux aspirations et rêves de la jeunesse d'aujourd'hui". Pour lui, l'existence d'une critique professionnelle est capitale pour la conception d'œuvres cinématographiques de qualité. Tout en considérant le cinéma et la télévision comme de "véritables vecteurs" de la culture, Amar Laskri a plaidé, dans un souci de relance du champ audiovisuel, pour une synergie entre les acteurs de ce secteur.

Il a également mis en avant l'importance d'une "véritable volonté politique" d'élaborer une stratégie globale pour réhabiliter le cinéma et l'audiovisuel en Algérie et, par là même, dépasser la situation dans laquelle se trouve le 7<sup>ème</sup> art en Algérie. **R. C.**

2<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL DE L'INCHAD

### Coup d'envoi à Mostaganem



La deuxième édition du Festival culturel local de chant "inchad" a débuté, samedi à Mostaganem, avec la participation d'une trentaine de troupes représentant quinze wilayas du pays. La cérémonie d'ouverture à la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki, à laquelle ont assisté des familles mostaganémoises venues apprécier ce genre de musique, a été marquée par des chants et madihs interprétés par Mahmoud El Assad Et-Termidi (Jordanie), Bilal El Kebissi d'Irak et la troupe Nour el Mustapha de Mostaganem. Les équipes qui prennent part à ce festival, entreront en lice pour décrocher les trois premières places, et seront évaluées sur la base de leurs prestations artistiques par un jury présidé par le compositeur Kouider Bouziane et composé de Mahmoud Et-Termidi et le professeur de musique Tahar Boukerh. La troupe lauréate du premier prix participera au festival international de l'Inchad, qui aura lieu cette année à Constantine. Cette deuxième édition prévoit également le prix du jury, a-t-on indiqué. D'autre part, des enseignants animeront, à cette occasion, une série de conférences sur "L'histoire de l'inchad", "Les fonctions de l'Inchad éducatif et social", "Les règles de la mélodie du nachid", entre autres. Ce festival, organisé jusqu'au 26 mai sous le signe "Ayam El djazaïr, madih wa bachair", vise à encourager les talents artistiques dans les chants religieux et mettre en relief ce domaine artistique en Algérie. Il a pour objectif également de déterminer les mécanismes de l'interprétation de l'inchad, de contribuer à la promotion de la recherche académique y afférent et la création de liens entre les troupes participantes, selon la commissaire du festival, Mme Hankour Halima. Pour rappel, la troupe "El kafila" de la wilaya de Saida a été lauréate du premier prix, lors de la première édition de ce festival, alors que la deuxième et troisième places sont revenues respectivement au mouchid Mustapha Belkheir de Tiaret et la troupe "el kawtar" de Tlemcen. Le mouchid Belalia Bendehiba de la troupe "Nour El Houda" de Mostaganem avait décroché le prix d'encouragement du jury.

APS

### L'Algérien Adel Makhedjof signe pour 3 ans avec Sedan

Le milieu de terrain algérien du Paris SG, Adel Florian Makhedjof, a signé un contrat de trois ans avec le club de Sedan (Ligue 2 française de football), a rapporté hier la presse locale. "J'espère rebondir grâce à Sedan, je ferais tout pour ce club et si par la suite ça se passe bien, je ne l'oublierais jamais. Je suis vraiment amer vis-à-vis du PSG où j'ai tout donné, je souhaitais réussir à Paris et j'en étais aux portes", a déclaré Makhedjof, 20 ans. "Je pars la tête haute, j'ai tout montré mais je suis concentré sur mon nouvel objectif : si Sedan ne monte pas cette année, je veux participer à la montée l'année prochaine", a-t-il ajouté. "C'est un projet qui m'a tout de suite plu, Sedan est une ville de football, c'est sûr que ça n'a rien à voir avec Paris mais je viens pour le football", a conclu le jeune joueur algérien. Makhedjof, de père algérien et de mère italienne, a fait ses débuts avec l'équipe première du PSG le 15 décembre 2010, à l'occasion du match face au club ukrainien du FC Karpaty Lviv dans le cadre de la phase de poules de l'Europa League. Il a été convoqué une fois avec la sélection algérienne des moins de 20 ans, à l'occasion d'un match amical face à la Tunisie en 2009.

### Aoudia contribue à la victoire du Zamalek

L'attaquant international algérien du Zamalek (Div. 1 égyptienne de football), Mohamed Amine Aoudia, a contribué samedi soir à la victoire de son équipe, face à Arab Contractors (3-2), pour le compte de la 22<sup>e</sup> journée du championnat d'Egypte. L'ancien joueur de la JS Kabylie, a redonné l'avantage à son équipe (2-1) à la 71<sup>e</sup> d'une tête imparable suite à coup franc sur le côté gauche bien botté par son coéquipier Shikabala. Grâce à cette précieuse victoire, le Zamalek occupe seul le poste de leader avec 46 pts, à trois longueurs de son rival, le Ahly, deuxième avec 43 pts. Il s'agit du deuxième but de la saison pour Aoudia, après celui inscrit à Nairobi en Ligue des Champions d'Afrique face aux Kenyans de Unlinzi Stars Football (4-0). Mohamed Amine Aoudia avait rejoint le Zamalek au mois de décembre dernier, pour un contrat d'une durée de deux ans et demi, rappelle-t-on.

### 4e but de la saison pour Fouad Kadir

Le milieu international algérien du FC Valenciennes (Ligue 1 française de football), Fouad Kadir, s'est à nouveau illustré avec son équipe, FC Valenciennes, en inscrivant un but face à l'Olympique Marseille au stade du Vélodrome (2-2), samedi soir lors de la 37<sup>e</sup> et avant-dernière journée du championnat de France de Ligue 1. L'Algérien, en pleine possession de ses moyens actuellement, avait ouvert le score pour son équipe à la 33<sup>e</sup> minute de jeu, avant que Marseille n'égalise dans la foulée (34<sup>e</sup>) par le Ghanéen Andre Ayew. Marseille a pris l'avantage à la 37<sup>e</sup> grâce à un but de Loïc Remy, avant que Valenciennes n'égalise par Rémi Gomis (67<sup>e</sup>). En inscrivant ce but, son quatrième cette saison, l'Algérien semble avoir retrouvé ses sensations, après une longue absence des terrains, en raison d'une blessure. Kadir, 27 ans, a été blessé à deux reprises cette saison: il a été victime d'une rupture des ligaments croisés du genou droit en août dernier, avant de rechuter pour son match de reprise avec la réserve de Valenciennes, et une blessure à l'ischio-jambiers en février. Le milieu de terrain valenciennois a été sélectionné par l'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha pour un stage de préparation à Murcie (Espagne) en prévision du match face au Maroc, le 4 juin à Marrakech, pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée (Gr. 4) des qualifications pour la CAN-2012.

## ALORS QUE SON DEPART POUR LE SENEGAL EST PRÉVU POUR DEMAIN Le match ASO Chlef-JS Kabylie maintenu

*Sauf décision de dernière minute, le match de mise à jour de la 20<sup>e</sup> journée du championnat national Ligue 1, ASO Chlef-JS Kabylie aura bel et bien lieu demain au stade Boumezreg à partir de 18h.*

PAR MOURAD SALHI

Les Canaris, qui s'apprentent à renouer de nouveau avec la compétition africaine dimanche prochain contre le club sénégalais, Jaraaf de Dakar, en match aller comptant pour les huitièmes de finale (bis) de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), continuent de subir la mauvaise programmation imposée par la Ligue nationale de football (LNF). L'enchaînement des rencontres ces derniers temps, perturbe de plus en plus cette formation kabyle qui n'arrive pas à donner satisfaction sur le terrain. Tous ceux qui ont assisté aux dernières sorties de la JS Kabylie, étaient unanimes à avouer que cette équipe n'est plus la même que celle qui a fait un excellent parcours en Ligue des champions africaine ni même celle qui a remporté sa cinquième Coupe d'Algérie. Pour donner plus de temps de récupération aux joueurs et mieux préparer la manche aller, la direction a jugé utile de demander à l'instance nationale de reporter ce match face au le-



der du championnat. Seulement, cette dernière a refusé la demande des Kabyles qui doivent affronter le leader, ASO Chlef demain avant de se rendre au Sénégal. Cette décision inquiète la JS Kabylie qui prépare un déplacement périlleux en Afrique. La JS Kabylie qui a prévu son déplacement demain à Dakar, soit le même jour prévu pour le match face aux Chélifiens, si les choses restent telles qu'elles sont actuellement, aura du mal à

préparer sa sortie et revenir avec un résultat probant, même si son vis-à-vis n'est pas vraiment un foudre de guerre.

Pour ce qui concerne la 24<sup>e</sup> journée prévue ce week-end, la JS Kabylie qui devait se déplacer encore une fois à Tlemcen pour croiser le fer avec le WAT, ne disputera pas cette rencontre puisque elle sera au Sénégal. Mais dès son retour, trois autres matches retard figurent dans son programme. **M.S.**

RYAD BOUDEBOUZ

## « C'est une grande fierté de décrocher une place européenne »



Le milieu international algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, s'est dit "fier" de décrocher avec son club une place qui lui permettra de participer la saison prochaine à l'Europa League. "On vient de réaliser une belle performance. C'est une grande fierté de participer la saison prochaine à une compétition européenne. Nous allons faire en sorte d'honorer les couleurs de Sochaux en Europa League", a indiqué Boudebouz dimanche à la chaîne cryptée Canal + Le FC Sochaux a assuré sa participation à

l'Europa League, après sa victoire samedi soir face à l'AS Saint-Etienne (2-1), pour le compte de la 37<sup>e</sup> et avant-dernière journée du championnat de France. L'international algérien s'est illustré lors de ce match par une passe décisive.

A l'issue de cette journée, le FC Sochaux pointe à la 6<sup>e</sup> place avec 55 pts. Il peut même aspirer terminer la saison à la 5<sup>e</sup> place dans le cas d'une victoire en déplacement dimanche prochain, face à Arles-Avignon, lors de la der-

nière journée. Pour rappel, Lille OSC, a assuré samedi soir son titre de champion, après son match nul décroché au Parc des Princes face au Paris SG (2-2). Il s'agit du 3<sup>e</sup> titre des Lillois de leur histoire, le premier depuis 1954.

### Séance de musculation pour Bougherra, Djebbour et Bouzid



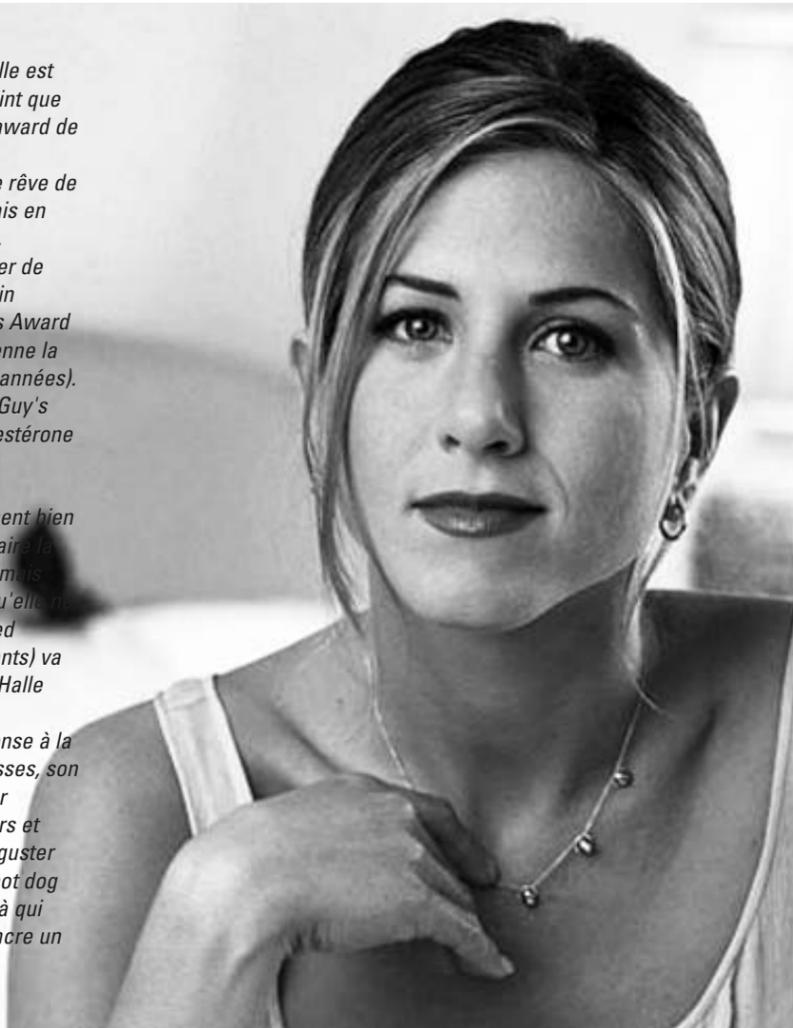
Les trois joueurs de la sélection algérienne de football, présents au stage à Murcie (sud de l'Espagne), à savoir Madjid Bougherra, Rafik Djebbour et Ismail Bouzid, ont effectué dimanche une séance de musculation à la salle du centre La Manga Club, rapporte la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. Ces joueurs étaient les premiers à rejoindre, vendredi soir, la ville de Murcie, en vue du stage préparatoire qui précèdera le match face au Maroc, prévu le 4 juin prochain à Marrakech (Maroc), pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée (Gr D) des éliminatoires de la CAN-2012. Pour ce qui est des cinq joueurs locaux: Zemmamouche (MCA), Doukha (USMH), Hadj Aissa, Lemmouchia (ESS) et Soudani (ASO), ils rallieront le groupe dimanche après midi, après avoir pris part samedi à la 23<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1, avec leurs clubs respectifs. Les autres joueurs de l'équipe nationale rejoindront le groupe à partir de ce lundi, précise la FAF. Les Verts effectueront un stage d'une dizaine de jours à La Manga Club à Murcie, avant de rallier directement Marrakech le 1<sup>er</sup> juin prochain, à bord d'un avion spécial.

# Jennifer Aniston, star la plus sexy des dix dernières années

Elle est peut-être seule, mais elle est terriblement désirable. À tel point que Jennifer Aniston va recevoir l'award de la femme la plus sexy.

Comme toutes les actrices, elle rêve de l'Oscar et du Golden Globe. Mais en attendant la statuette suprême, Jennifer Aniston va se contenter de celle qu'on lui remettra le 10 juin prochain, le Decade of Hotness Award (traduisez le prix de la comédienne la plus sexy de ces dix dernières années). Pour sa cinquième édition, les Guy's Choice, une cérémonie 100% testéroune créée par les hommes pour les hommes, ont décidé de rendre hommage à l'actrice extrêmement bien conservée. À 42 ans, célibataire et la plus convoitée des États-Unis (mais certainement très difficile vu qu'elle ne trouve pas chaussure à son pied malgré ses nombreux prétendants) va succéder à Charlize Theron et Halle Berry.

Un sacre mérité quand on repense à la bande annonce de Horrible bosses, son prochain film. On y voit Jennifer Aniston en sous-vêtements noirs et porte-jarretelles en train de déguster bâtonnet de glace, banane et hot dog de manière très sensuelle. Voilà qui aura sans doute fini de convaincre un jury d'hommes très... avisés.



## LE CARNET DU MIDI

### 1908 UNE PILOTE DE HAUTE CLASSE !

Hélène née ce jour est une aviatrice française. Elle a battu de nombreux records de vitesse. À 22 ans, Hélène Boucher décide de devenir pilote. Elle passe son baptême de l'air le 4 juillet 1930, à l'âge de 22 ans. En 1934, elle s'engage avec les aviatrices Maryse Bastié et Adrienne Bolland dans le combat féministe et devient militante pour le vote des Françaises au côté de Louise Weiss. Elle prend son premier cours de pilotage en mars 1931 et obtient son brevet de pilote en juin 1932. Dès juillet 1932, elle participe au rallye aérien Caen - Deauville, son avion mal préparé tombe en panne et elle doit dans l'urgence se poser. L'avion reste accroché dans les branches d'un arbre, elle s'en sort sans blessure. En septembre 1933, elle se lance dans l'acrobatie aérienne. Michel Détrouy, son moniteur, déclare au terme de sa formation : « Dans quelques mois, elle sera la meilleure acrobate du monde ! » Le 30 novembre 1934, Hélène Boucher se tue lors d'un vol d'entraînement sur l'aérodrome de Guyancourt aux commandes d'un Caudron C.460 Rafale. La presse évoque une perte de vitesse à l'atterrissage, l'avion accroche la cime des arbres au-dessus du bois de la croix de Magny-les-Hameaux et s'écrase. Elle décède dans l'ambulance qui la transporte vers l'hôpital de Versailles.



### 1934 LES CÉLÈBRES CRIMINELS DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

Bonnie et Clyde (Bonnie Parker et Clyde Barrow) sont deux criminels américains qui ont perpétré leurs méfaits dans le Sud-Ouest des États-Unis pendant la Grande Dépression. Ils étaient spécialisés dans l'attaque à main armée de banques et on estime qu'ils ont tué douze personnes. Bonnie Parker est une fille du Texas. À seize ans, elle fut mariée à Ray Thornton qui se retrouva en prison pour une peine de 99 ans pour braquage de banque à main armée. Clyde Barrow est né à Dallas dans une famille nombreuse. Il fut arrêté pour la première fois en 1926 pour vol de voiture.

Les quatre années suivantes, il commit de nombreuses attaques à main armée. Peu après avoir rencontré Bonnie en 1930, il fut à nouveau arrêté et emprisonné. Il s'échappa mais fut repris au bout d'une semaine. Après la libération de Clyde en 1932, Bonnie et lui volèrent une voiture. Ils furent pris en chasse par la police. Bonnie parvint à s'échapper mais Clyde prit quelques mois de prison de plus. Le meurtre des deux jeunes policiers le 1er avril 1934 précipita la décision de capturer le couple de truands morts ou vifs. Un groupe de cinq officiers de la police du Texas et de Louisiane fédérés par Frank Hamer s'employa à retrouver la trace du couple. Ils furent repérés ce jour la police vida leur chargeur. Le couple fut criblé de balles ce fut la fin de Bonnie and Clyde.

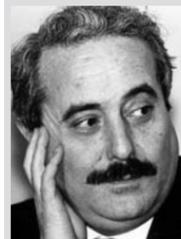
### 1945 LE MAÎTRE ABSOLU DES SS

Heinrich Luitpold Himmler fut l'un des dignitaires les plus puissants du Troisième Reich et le chef de toutes les polices allemandes dont la Gestapo. Il est également considéré comme le « meurtrier du siècle » par certains auteurs allemands. Himmler porta la responsabilité la plus lourde dans la liquidation de l'opposition en Allemagne nazie et dans le régime de terreur qui régna dans les pays occupés. Les camps de concentration et les camps d'extermination dépendaient directement de son autorité, et il mit en œuvre la « Solution finale ». Himmler adhère provisoirement au parti nazi en août 1923. En 1926, il est nommé chef SS du district de Haute-Bavière (Gau-SS-Führer), il dirige un petit groupe de SS. Fonctionnaire de la mort », Heinrich Himmler est avant tout un bureaucrate soucieux du détail jusqu'à la manie. Il compense ses déficiences physiques par son obsession de la pureté raciale de ses hommes ; pour échapper au procès de Nuremberg et comme beaucoup d'autres nazis, Himmler se suicida ce. Ses derniers mots ont été : « Ich bin Heinrich Himmler » (« Je suis Heinrich Himmler »)



### 1992 UN SEUL ET NOBLE BUT : LA JUSTICE

Giovanni Falcone était un juge italien engagé dans la lutte antimafia le petit Giovanni, fils d'une famille de la bourgeoisie palermitaine, fréquentait de futurs criminels comme Tommaso Spadaro. Après de brillantes études de droit à Palerme, il devient magistrat en 1964 et débute sa carrière en tant que magistrat instructeur spécialisé dans les liquidations judiciaires. C'est en dépouillant d'obscurs dossiers financiers qu'il découvrit le monde du grand banditisme qu'est celui de Cosa Nostra et qu'il affina ce qu'on appellera plus tard la « méthode Falcone ». En 1979, après l'assassinat du juge Cesare Terranova, qui avait mené sans succès un procès contre certains dirigeants mafieux dans lequel tous furent acquittés, Falcone rentre alors dans le "Pool" antimafia, une cellule judiciaire où quelques juges travaillent à plein temps sur les activités de la mafia italienne. Le "Pool" obtient un premier succès en récupérant le témoignage du premier repenti de Cosa Nostra, Tommaso Buscetta dit "Don Masino". Sur la base du témoignage de ce dernier, Giovanni Falcone ouvre en 1986 le Maxi-Procès de Palerme dont il est l'instigateur avec son ami le juge Paolo Borsellino. Le procès met en cause 465 accusés dont le "parrain" des "parrains", Toto Riina. Il devient également l'ennemi numéro 1 de Cosa Nostra qui fait de lui sa cible principale. Sous la forte menace d'attentat, et délaissé par une partie de la classe politique, Falcone est contraint de vivre 24h/24 accompagné d'une escorte de 5 carabinieri. Malgré tout il sera assassiné ce jour par la mafia sicilienne.



## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1780 Franklin invente les lunettes à double foyer

Le physicien et homme politique américain Benjamin Franklin qui, à la fois myope et presbyte, en a assez de changer constamment de lunettes, aurait inventé les lunettes à double foyer. Il aurait taillé en deux les verres de ses deux paires de lunettes et assemblé les demi verres. Le segment de la partie inférieure aurait alors permis de voir de près et le reste du verre, de loin.



### 1914 Incident du «Komagata Maru»



Le navire «Komagata Maru» arrive à Vancouver transportant 376 immigrants sikhs. On leur refuse d'aborder et le navire sera expulsé de Vancouver le 23 juillet.

### 1923 Création de Sabena, ligne aérienne



Elle a été créée en 1923 et déclarée en faillite en 2001. A cette date, elle constituait l'une des plus anciennes compagnies aériennes, juste derrière KLM créée en 1919. En 1923, Sabena avait pour mission d'assurer des liens aériens entre la Belgique et le Congo.

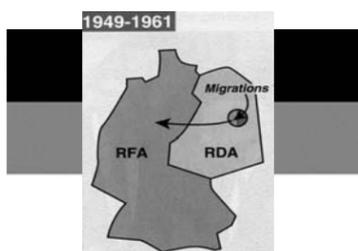
### 1948 Première parution du roman d'Hervé Bazin : vipère au point

Ce roman, le plus célèbre de l'auteur, est aussi largement autobiographique. Comme dans l'ensemble de son œuvre, Hervé Bazin y donne les raisons de sa haine et de son combat contre toutes les oppressions familiales et sociales.



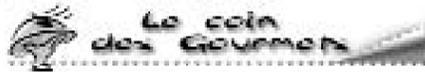
### 1949 Création de la République fédérale d'Allemagne

En 1945, dévastée par la guerre, l'Allemagne et Berlin sont divisés en quatre secteurs, chacun étant contrôlé par l'une des nations victorieuses (États-Unis, Royaume-Uni, France et Union soviétique). L'Allemagne est finalement divisée en deux parties durant toute la Guerre froide. La RFA (République fédérale d'Allemagne) est créée le 23 mai 1949 à l'ouest. Bonn est choisie comme capitale.



### 1951 Le gouvernement chinois annexe de façon formelle le Tibet

Le gouvernement chinois annexe de façon formelle le Tibet. Suite à l'invasion du pays par la Chine, un appel du dalaï-lama aux Nations unies n'a pas porté fruit, tandis que l'Inde et la Grande-Bretagne ont refusé d'appuyer leur aide. Une délégation tibétaine a été appelée à signer en Chine un traité dicté par le conquérant. Le pacte stipule qu'il garantit l'autonomie du Tibet et la liberté religieuse, mais il impose aussi l'établissement à Lhasa de quartiers généraux civils et militaires. Par l'Accord en 17 points sur la libération pacifique du Tibet signé à Pékin le 23 mai 1951 par la délégation tibétaine, sans l'accord officiel de son gouvernement, le Tibet devient une province de la Chine, officiellement gouvernée par le dalaï-lama et le panchen-lama.



### Lanières de poulet frit



**Ingrédients:**  
3 blancs de poulet  
1 œuf  
1 sachet de levure pâtissière  
1 c. à café de moutarde  
La chapelure  
Sel, poivre

**Préparation**  
Couper le poulet en lanières. Porter à ébullition une marmite d'eau, y poser les lanières de poulet et laisser cuire pendant 10 min, les égoutter. Dans un bol mélanger l'œuf, la levure et la moutarde. Tremper les lanières de poulet dans le mélange d'œuf et les rouler dans la chapelure pour les enrober. Chauffer l'huile de friture dans une poêle et y plonger les lanières de poulet les faire dorer de deux côtés en les retournant.

### Gâteau aux graines de sésames



**Ingrédients:**  
125 g de beurre  
1 œuf  
1 verre à thé d'huile  
1 verre à thé de sucre en poudre  
100 g de graines de sésame grillés et moulus  
1 demi verre à thé d'eau de fleur d'oranger  
1 sachet de levure pâtissière  
1 sachet de sucre vanillé  
1 pincée de sel  
La farine selon le mélange  
Sucre glacé pour la garniture

**Préparation**  
Travailler dans une jatte le beurre, le sel et le sucre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter l'huile bien mélanger, ajouter l'œuf et bien travailler l'ensemble, ajouter l'eau de fleur d'oranger, bien mélanger, ajouter les graines de sésame moulus, la levure et le sucre vanillé, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir vigoureusement jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Façonner avec cette pâte des boulettes de la taille d'une noix, les disposer au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé, presser sur chaque boules avec un moule sculpté pour faire ressortir les motifs décoratifs. Faire cuire dans un four moyen jusqu'à ce qu'ils soient dorés, les rouler chaud dans le sucre glacé.

### SOINS CAPILLAIRES

# Conseils pour cheveux colorés

*Que ce soit pour dissimuler quelques cheveux blancs, changer de tête, ou donner du relief à sa couleur d'origine, se colorer les cheveux est un acte ordinaire pour des millions de femmes. Cependant, La coloration des cheveux est souvent agressive et a tendance à les fragiliser. Aussi, voici quelques conseils pour avoir de beaux cheveux colorés.*

#### Des soins spécifiques

Un cheveu coloré est plus sensible aux attaques extérieures, notamment aux radicaux libres. Ainsi, pensez à utiliser des soins spécifiques pour cheveux colorés afin d'éviter que votre chevelure perde de son éclat.

#### Ne pas négliger le choix

#### de votre shampoing

L'idéal est de choisir un shampoing spécial cheveux colorés qui garantit la protection de vos cheveux et prolonge la tenue et l'éclat de votre couleur. Ne faites pas l'impasse sur l'après-shampoing : des après-shampoings spécial coloration existent et permettent de renforcer le cheveu, de le nourrir et de prolonger la couleur.

#### Au-delà du shampoing et de l'après-shampoing

N'hésitez pas à réaliser un masque une fois par semaine ; il permet de nourrir et d'hydrater les cellules capillaires tout en les rendant plus résistantes. Si vous n'avez pas le temps de faire un masque, optez pour un soin réparateur sans rinçage : appliqué au moment du coiffage sur vos cheveux, ce soin fortifiera les cellules capillaires et les protégera des attaques extérieures.

#### En été

L'été arrivant, les cheveux colorés sont d'autant plus vulnérables et les soins apportés d'autant plus nécessaires : pensez aux huiles de protection pour cheveux colorés afin de protéger votre chevelure du dessèchement causé par l'eau de mer et le soleil.



Et, parce qu'en été la chaleur agresse aussi la peau, pensez à utiliser un savon hydratant pour éviter son dessèchement.

### PRODUITS TOXIQUES DANGEREUX POUR LES ENFANTS

## Eviter tout risque



Les substances toxiques que les enfants risquent d'ingérer dans une maison sont nombreuses et pas toujours bien situées. Découvrons ensemble les règles à suivre en cas d'urgence et les conseils pour éviter tout risque.

#### Les gestes à ne pas faire

Il ne faut en aucun cas appliquer ces remèdes de grands-mères ou autres gestes communément divulgués à tort et à travers car chaque cas est particulier et nécessite une intervention particulière.

Ne pas provoquer le vomissement, notamment si l'enfant a ingéré des substances caustiques, acides ou ammoniacales. Ne pas faire boire du lait contrairement à ce que l'on pourrait croire notamment si le liquide absorbé est liposoluble tels que les solvants, les diluants, des détachants et les dérivés d'essence car l'ingestion de lait ne ferait que faciliter leur absorption et donc aggraver la situation. Evaluer quelles mesures adoptées dans une situation donnée est une opération qui doit être laissée à l'initiative des experts qui sauront évaluer le type de substance absorbée, la quantité ainsi que le poids et la santé de l'enfant.

#### Les règles de prévention

Tous les produits toxiques doivent être conservés hors de portée des enfants et, mieux enco-

re, sous clé dans un lieu non accessibles.

Les produits dangereux doivent être conservés dans leurs récipients d'origine. Le fait de transvaser un liquide susceptible d'être dangereux dans une autre bouteille est souvent la cause d'accidents.

Les récipients doivent toujours être soigneusement fermés et conservés avec leur étiquette respective notamment pour les pesticides.

#### Attention aux allumettes

D'une part pour le risque d'incendie mais aussi et surtout pour les plus jeunes enfants en raison du chlorure de potassium contenu dans la tête de l'allumette qui peut entraîner une altération du sang.

## A S T U C E S

#### Rattrapper du mastic durci



Prenez un petit récipient, mettez du fioul et trempez le mastic dedans. Malaxez jusqu'à avoir la consistance adéquate et utilisez le immédiatement.

#### Nettoyer de la moisissure sur un mur



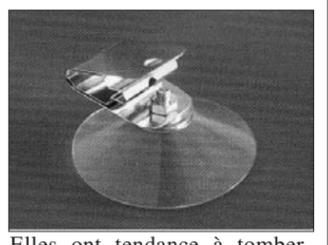
Pour la faire partir immédiatement ainsi que les microbes allant avec, passez de l'eau oxygénée à 20 volumes sur les parties atteintes et laissez sécher.

#### Faire tenir une peinture sur des tuyaux



Avant de peindre, passez une éponge imbibée de vinaigre blanc sur les tuyaux et laissez sécher. La peinture adhèrera bien mieux ensuite.

#### Bien adhérer des ventouses



Elles ont tendance à tomber, pour y remédier, faites une eau très sucrée et mettez quelques gouttes de cette dernière au dos de chaque ventouse. Elles tiendront ainsi très longtemps.

## PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr (Télématin)  
10h00 : Moughamarat Farid  
10h30 : Bab El-Maqam  
11h15 : Malafet iqtissadiya  
12h30 : Aâdjalet aadjiba Documentaire  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Louiza Fernanda  
Feuilleton doublé  
15h00 : Azizi al-mouchahid  
16h30 : Wadie  
17h00 : El-Laïbe ( Le Joueur)  
17h30 : Moutâat El-Maida  
18h00 : Journal télévisé  
18h15 : Le Journal de l'économie  
18h30 : biatouna. Emission  
19h15 : Madjnoun El-Television  
20h00 : Journal télévisé  
20h40 : Laou Tahki Tlemcen  
20h45 : Chabab El-Tahadi  
21h15 : Ahwal El-Nesse  
23h00 : Safar Fi El Kalimat  
00h00 : Journal télévisé



06:20 Zoé Kézako  
06:30 Zoé Kézako  
06:45 Tfo  
08:20 Météo  
08:25 Téléshopping  
09:15 Soeur Thérèse.com  
11:00 Météo  
11:05 Brothers & Sisters  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:55 Petits plats en équilibre  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
14:50 La dernière noce  
16:35 Parenthood  
17:25 Ghost Whisperer  
18:15 Les Experts : Miami  
19:05 La roue de la fortune  
19:50 Impossible n'est pas français  
19:55 Météo  
20:00 Journal

20:35 C'est ma Terre  
20:39 Instants d'émotion  
20:40 Météo  
20:45 Vieilles canailles  
22:20 New York, unité spéciale  
23:10 New York, unité spéciale  
23:55 New York, unité spéciale  
00:45 Au Field de la nuit  
01:55 Sept à huit  
03:35 Tous ensemble  
04:20 Très chasse, très pêche  
04:45 Musique  
05:00 Histoires naturelles  
05:30 Reportages  
05:55 Docteur Globule



06:00 Les Z'Amours  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
10:00 C'est au programme  
10:55 Météo  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:50 Soyons clairs  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:50 Météo  
13:55 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:05 Internationaux de France de Roland-Garros  
18:50 Paris sportifs  
18:55 CD'aujourd'hui  
19:00 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Soyons clairs  
19:50 Image du jour  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Tirage du Loto  
20:34 Météo  
20:35 The Closer  
21:20 D'art d'art  
21:25 The Closer  
22:10 Eclats de Croisette  
22:15 Ma maison de A à Z  
22:20 Complément d'enquête  
00:00 Expression directe : UPA

00:05 Dans quelle éta-gère  
00:10 Journal de la nuit  
00:20 Météo  
00:25 CD'aujourd'hui  
00:30 Retour à Roland-Garros  
00:50 Toute une histoire  
01:45 Dans le secret de l'Eglise  
02:45 Des trains pas comme les autres  
03:30 24 heures d'info



06:00 Euronews  
06:45 Ludo  
08:50 Des histoires et des vies  
09:50 Nous nous sommes tant aimés  
10:25 Plus belle la vie  
10:50 Consomag  
10:55 Midi en France : A Calvi  
11:45 Le 12/13  
11:46 Météo  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Midi en France : A Calvi  
13:40 Keno  
13:45 En course sur France 3  
14:05 Inspecteur Derrick  
15:10 Un idiot à Paris  
16:40 Culturebox  
16:45 Slam  
17:15 Un livre un jour  
17:25 Des chiffres et des lettres  
18:00 Questions pour un champion  
18:35 Le geste parfait  
18:40 19/20  
18:41 Edition nationale : Les titres  
18:43 Edition locale  
18:58 Journal régional  
19:25 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Un jour à Roland  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Incroyables expériences  
22:40 Une histoire épique  
22:45 Soir 3  
23:10 Ce soir (ou jamais !)  
00:35 Tout le sport  
00:40 La case de l'oncle Doc  
00:41 Je vais enfin pouvoir être  
01:35 Libre court

01:36 Looking for Steven Spielberg  
01:50 Au café romand  
02:00 CDD pour la vie



06:00 M6 Music  
07:00 Météo  
07:05 M6 clips  
07:10 Météo  
07:15 Disney Kid Club  
08:10 M6 Kid  
08:55 Météo  
09:00 M6 boutique  
10:00 Météo  
10:05 Falcon Beach  
10:55 Desperate Housewives  
11:45 Desperate Housewives :  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 Un ado en danger  
15:45 Une preuve de trop  
17:35 Un dîner presque parfait  
18:45 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
22:45 Boat Trip  
00:30 Prison Break  
01:20 Prison Break : Allen  
02:15 M6 Music  
03:00 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:55 La ceinture de feu du Pacifique : En Nouvelle-Zélande, au Vanuatu et en Indonésie  
20:40 Un long dimanche de fiançailles  
22:55 La symphonie n° 5 de Mahler : D'un pas mesuré  
23:55 Big Alma  
00:50 Blanche-Neige  
02:20 L'homme de Londres



06:00 Gym direct : Coach Club  
07:30 Télé achat  
09:00 Bien-être  
09:45 Morandini !  
10:50 24h buzz  
11:30 A vos recettes  
12:05 Papa Schultz  
12:30 Papa Schultz : Axis Annie  
12:55 Papa Schultz  
13:35 Maigret  
15:20 Maigret  
17:10 Drôles de vidéos  
18:20 Very Bad Blagues  
18:30 Le nouveau journal  
18:45 Morandini !  
20:00 24h buzz  
20:40 Quartier général  
22:30 Quartier général  
00:15 Morandini !  
01:30 24h buzz  
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat  
09:45 Tellement vrai  
11:20 Les secrets de Yoake  
12:05 Friends  
12:30 Friends  
13:05 Friends  
13:35 Les Cordier, juge et flic  
15:20 Tellement vrai  
16:50 Disney Break  
16:51 Les sorciers de Waverly  
17:20 Les sorciers de Waverly  
17:50 Les anges de la télé réalité  
18:15 Les anges de la télé réalité  
18:35 Les anges de la télé réalité  
18:40 Stargate SG-1  
19:30 Stargate SG-1  
20:35 Course à la mort  
22:40 Lady Gaga presents  
00:45 Les anges de la télé réalité  
01:10 Les anges de la télé réalité  
01:40 Poker : le duel  
02:35 Drop In  
02:50 Programmes de nuit  
03:45 Extralarge  
05:15 Jérusalem

## LA SELECTION DU JOUR



19h45

## Vieilles canailles



Réalisateur Arnaud Sélignac. Avec Claude Brasseur (Raoul), François Berléand (JP), Patrick Chesnais (Martin), Delphine Rollin (Alice), Cyrielle Clair (Dominique).  
Raoul, Martin et JP se connaissent depuis l'enfance. Ils ont été élevés dans le même orphelinat, sont devenus malhonnêtes, ont monté de prestigieuses escroqueries avec leur ami Sergio et se sont séparés. Vingt ans après, à l'automne de leur vie, ils se retrouvent sur la Côte d'Azur pour se venger enfin de l'homme qui a causé la perte et le décès de Sergio, Ségonzac



19h35

## The Closer



Réalisateur Charles Haid. Avec Kyr Sedgwick (Brenda Leigh Johnson), J.K. Simmons (Will Pope), Corey Reynolds (Le sergent David Gabriel), Robert Gosset (Le capitaine Taylor), Jon Tenney (L'agent Fritz Howard).  
Brenda et son équipe enquêtent sur une affaire de «punition corporelle». L'équipe se retrouve avec de multiples suspects. L'ex-épouse du chef Pope, en colère après son divorce, s'amuse à raconter des choses au sujet de Brenda à son équipe. Fritz se demande comment se sent vraiment Brenda.



21h45

## Boat Trip



Réalisateur Mort Nathan. Avec Cuba Gooding Jr. (Jerry Robinson), Horatio Sanz (Nick Ragoni), Roger Moore (Llyod), Victoria Silvstedt (Inga), Roselyn Sanchez (Gabriella).  
Jerry et Nick ont des vies amoureuses très chaotiques. Les deux amis décident alors d'entreprendre une croisière à bord d'un magnifique paquebot pour échapper à leurs malheurs et surtout trouver enfin l'âme soeur. L'agent de voyage, secrètement gay et dont le petit ami a fait les frais des moqueries de Nick, décide de se venger.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication

Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba

24 rue Med-Khemisti

Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou

Cité Mohamed-Boudiaf

BT 29 A

Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi libre

Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EURL Midi Libre

au capital social de 12.000.000 DA

Compte Bancaire :

SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# La Nasa sélectionne la mission "GEMS" équipée d'un instrument français

La Nasa a retenu trois projets spatiaux parmi les 28 en lice dans le cadre du programme Discovery. La station de surveillance géophysique GEMS fait partie des finalistes et est équipée d'un instrument français, financé par l'Agence spatiale française et conçu par une équipe technique du CNRS et de l'université Paris Diderot-IPGP.

La Nasa a lancé en juin 2010, dans le cadre de son programme Discovery, un appel d'offres qui a généré 28 propositions de projets. Trois d'entre eux ont été retenus et, bien que très différents, ont néanmoins un point commun : ils doivent se poser sur un objet céleste, qu'il s'agisse d'une planète, d'un satellite ou d'un petit corps du système solaire.

Ainsi, GEMS devrait déployer pour la première fois un observatoire géophysique destiné à étudier la structure interne de la planète Mars, TIME devrait étudier la composition du lac d'hydrocarbure d'une des lunes de Saturne, Titan, tandis que Comet Hopper se propose de se poser à la surface du noyau d'une comète.

Chacune de ces trois équipes dispose d'un budget de trois millions de dollars pour consolider son projet, indique le CNRS dans un communiqué. Un seul sera retenu à l'été 2012, pour une mission qui débutera en 2016. GEMS prévoit un budget de 300 millions d'euros, sans tenir compte du financement du lanceur et des charges utiles françaises et européennes. Cette mission prévoit d'étudier la structure et la composition de



l'intérieur de Mars en vue d'améliorer notre compréhension de la formation et de l'évolution des planètes telluriques. Le Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la Nasa, situé en Californie, gère le projet auquel est associé l'IPGP qui doit fournir le sismomètre large bande de la mission. C'est l'Agence spatiale française (le CNES) qui a financé cet instrument mis au point par une équipe technique CNRS-Université Paris-Diderot-IPGP.

La responsable des programmes Etude et Exploration de l'Univers au CNES, Fabienne Casoli explique que "la présélection de GEMS valorise les efforts de plus de dix ans de recherche technologique dans le développement d'un sismomètre large bande aux performances inégalées. GEMS s'inscrit dans l'héritage des projets de réseaux martiens (MarsNet, NetLander) étudiés dans le passé et qui visent à mieux connaître la structure interne

de Mars. Un tel réseau sera la suite logique de la mission GEMS", rapporte le communiqué du CNRS.

Le projet GEMS prévoit également d'intégrer d'autres systèmes mis au point notamment en Allemagne, au Max Planck Institute de Lindau (MPS), à l'Ecole Polytechnique de Zurich (ETH), à l'Institut de Planétologie de Berlin (DLR/IfP) ainsi qu'à l'Imperial College de Londres. La durée de vie de l'observatoire géophysique devrait être d'une année martienne, l'équivalent de deux années terrestres. Il devrait permettre de mesurer l'activité sismique de la planète rouge, le flux de chaleur interne et les fines variations de rotations de la planète. Grâce à ces données, il sera possible de déterminer la structure interne de Mars, de connaître la taille exacte de l'épaisseur de la croûte située sous la station ainsi que la profondeur de la zone située entre le manteau et le noyau.

## Comme Spiderman, les tarentules secrètent des fils adhésifs du bout des pattes



Publiant leurs travaux dans le Journal of Experimental Biology, des chercheurs britanniques ont découvert que les tarentules, en plus de leur organe "classique" de sécrétion de fils de soie, en possèdent également au bout des pattes, ce qui permet à ces araignées de s'accrocher à une paroi verticale. Claire Rind et ses collègues de l'Université de Newcastle ont mis au point une expérience pour savoir si, comme l'avaient déjà suggéré des chercheurs allemands en 2006, les tarentules avaient au bout des pattes des organes sécréteurs de fils pour accroître leur adhérence lors de déplacement sur des supports verticaux, ou bien s'il s'agissait simplement de fils produits par l'organe principal (qui sécrète la toile de l'araignée), ensuite étalés par l'animal sur ses pattes. Placées au fond de cuves de verre aux parois tapissées de lames de microscope, quelques unes de ces araignées ont été soumises à un léger mouvement, les incitant à se déplacer vers les bords verticaux du récipient et à s'y 'cramponner'. Les chercheurs ont ensuite placé ces lamelles de verre sur des microscopes, et y ont effectivement décelé la présence de fils. L'étape suivante a été de s'assurer que cette soie était bien issue des pattes de l'animal. Pour ce faire, le Dr Rind a examiné au microscope électronique les dépouilles abandonnées par trois espèces - assez éloignées les unes des autres - de tarentules, qui muent régulièrement : elle a constaté, au niveau du bout des pattes, la présence de minuscules structures productrices de soie. Ces petites bêtes ont donc bien un fil à la patte.

## Découverte de sépultures médiévales sous les rues de Tours

Lors de fouilles récentes, des archéologues de l'Inrap ont incidemment découvert un grand nombre de sépultures médiévales sous une rue de la ville de Tours. Peut-être celles de victimes d'une épidémie ? C'est en cherchant à délimiter le périmètre de l'enceinte médiévale de la ville de Tours que des archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), après avoir creusé une tranchée dans la rue Charles-Gille, sont tombés sur des sépultures apparemment médiévales dont la présence en ces lieux était tout à fait insoupçonnée. Probablement postérieures au XI<sup>e</sup> siècle, comme l'indiquent des débris de céramique présents sur place, les tombes, individuelles ou contenant deux à trois dépouilles, recèlent les restes d'au moins 26 individus. Mentionné dans aucun texte connu, ce site mortuaire, en dehors des cimetières paroissiaux de la ville médiévale et loin de toute église - ce qui est contraire aux mœurs de l'époque - suggère une inhumation de personnes exclues de la société urbaine, peut être victimes d'une épidémie (les vestiges d'une léproserie installée à l'extérieur de la ville au XI<sup>e</sup> siècle avaient été découverts en 1993). Cependant, seule l'étude approfondie de ces éléments en laboratoire, jointe à de nombreuses analyses spécialisées - datations au Carbone 14, examens anthropologiques et même recherche d'indices de cas de peste - pourront confirmer ou infirmer ces hypothèses.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

#### SOUS-MARIN

Invention de **Cornelius Drebbel**

Secteur : **Maritime**

Date : **1623**



Le premier sous-marin a certainement été construit en 1624 par le Hollandais Cornelius Drebbel, alors au service du roi d'Angleterre Jacques I<sup>er</sup>. Il n'existe aucune représentation de ce bâtiment, mais les chroniqueurs de l'époque le décrivent comme un bateau recouvert de cuir, propulsé par douze rameurs, qui pouvait effectuer des plongées dans la Tamise. En 1776, l'Américain David Bushnell met au point le premier sous-marin de guerre, baptisé « La Tortue ». La seule personne qui pouvait y entrer devait faire tourner l'hélice d'une main et manipuler le gouvernail de l'autre ! La Tortue a été utilisée pendant la Guerre d'Indépendance pour déposer des mines à proximité des bâtiments britanniques.

## Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 3h39	Fajr : 3h20	Fajr : 4h06
Dohr : 12h47	Dohr : 12h23	Dohr : 13h01
Asr : 16h36	Asr : 16h15	Asr : 16h50
Maghreb : 19h36	Maghreb : 19h37	Maghreb : 20h08
Icha : 21h37	Icha : 21h20	Icha : 21h46

## SUITE AUX DERNIÈRES INTEMPÉRIES

### Des dégâts matériels et humains

Les intempéries de ces derniers jours ont eu des conséquences dramatiques dans le nord du pays. Depuis mercredi dernier, les pluies diluviennes sont à l'origine de perturbations monstres dans la circulation routière et ont également fait des victimes parmi la population. Ainsi, plusieurs habitations se sont partiellement effondrées dans les wilayas d'Alger, de Khenchela, de Blida et de Bouira. La direction générale de la Protection civile, citée par l'APS, a indiqué qu'une femme âgée de 45 ans a trouvé la mort, à Tiarret, après avoir été emportée par les eaux d'un oued en crue. Dans la wilaya de Nâama, en plus des dégâts matériels, les pluies ont causé la mort de deux personnes et fait cinq blessés parmi les passagers d'un autobus qui a été emporté par les eaux. Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale, samedi dernier, dans les wilayas de M'Sila, Bechar et Biskra, plusieurs routes avaient été coupées à la circulation en raison des fortes intempéries qui ont provoqué une crue des oueds et des inondations de chaussées.

R. N.

## NOUVELLE ÉRUPTION VOLCANIQUE EN ISLANDE

# L'Europe retient son souffle

Le volcan Grimsvoetn est entré en éruption, samedi, sous le plus grand glacier d'Islande, ont indiqué les services météorologiques islandais en précisant qu'un grand panache de fumée se dégageait du cratère.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le panache s'élevait à une altitude « *au moins 17 kilomètres* », selon un géophysicien à l'Institut météorologique islandais. Soit presque dix kilomètres plus haut que celui produit par le panache de cendres d'Eyjafjöll, l'année dernière, qui, rappelons-le, s'est élevé jusqu'à 9.000 mètres. Pour l'heure, les services météorologiques islandais ne croient pas que les transports européens soient aussi perturbés que l'an dernier. Selon l'organisation européenne de la sécurité aérienne Eurocontrol, « *il n'y a pour l'instant pas*



d'impact sur les vols européens ou transatlantiques, et la situation devrait rester ainsi pour les prochaines 24 heures ». L'Eurocontrol se veut, pour l'instant, rassurant quant à une éventuelle fermeture de l'espace aérien européen et aux retombées qui peuvent y avoir. Pendant ce temps, certains s'interrogent sur les dangers que pourraient représenter les particules dégagées par le panache de fumée qui se disperse dans le ciel islandais dans la crainte de le voir se gagner d'autres zones non seulement européennes mais aussi pour la région nord-africaine. Se référant aux premières indications fournies par les spécialistes, le nuage de cendres se déplace en fonction de la direction des vents et de leur vitesse, qui pour l'heure, a-t-on constaté, soufflent du Nord se déplaçant vers le Nord-Ouest. Ce qui, peut-on comprendre, ne constitue pas de danger pour la zone de l'Afrique du Nord, du moins jusqu'à nouvel ordre. D'autant plus que l'emplacement du volcan se trouvant en dessus du glacier Vatnajökull dans le Sud-Islande, est une zone inhabitée sur un rayon de 100 km autour du cratère. Toutefois, ont estimé les spécialistes, l'ampleur de l'éruption n'est pas encore connue et les informations le concernant continuent d'affluer, ce qui ne permet pas de déterminer les éventuelles conséquences que pourrait avoir cette éruption. En avril 2010 une éruption du volcan islandais Eyjafj avait plongé le transport aérien mondial dans le chaos, entraînant la plus grande fermeture d'espaces aériens décrétée en Europe, avec plus de 100.000 vols annulés et plus de dix millions de passagers bloqués. Le Grimsvoetn est le volcan le plus actif du pays, avec neuf éruptions enregistrées entre 1922 et 2004.

M. B.

## INVESTISSEMENTS EN ALGÉRIE

### Benmeradi encourage les hommes d'affaires américains

Le ministre de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi a assuré, dimanche à Alger, les hommes d'affaires américains "de son soutien et de ses encouragements, tant ils contribueront au renforcement de la coopération entre les deux pays", indique un communiqué du ministère. Au cours d'une rencontre avec une délégation américaine en mission économique d'une semaine en Algérie, le ministre a exhorté les hommes d'affaires à "s'inscrire dans la dynamique de croissance" de l'Algérie qui a engagé son 3e plan quinquennal. M. Benmeradi a affirmé, dans ce contexte, que "l'Algérie recèle d'importantes opportunités d'investissement", incitant les hommes d'affaires américains à "trouver les meilleures opportunités pour arriver à conclure des partenariats mutuellement bénéfiques avec les entreprises algériennes". De leur côté, "plusieurs représentants américains ont manifesté leur intérêt à engager des projets d'investissement en Algérie et permettre aux partenaires algériens d'atteindre leurs objectifs", souligne-t-on.

R. E.

## PROCÈS DES AGRESSEURS DU DIRECTEUR DE RADIO TIZI-OUZOU

### 6 mois de prison ferme

Le tribunal correctionnel de Tizi-Ouzou a condamné, hier, à six mois de prison ferme les agresseurs de Khaled Akchoute, directeur de la radio locale de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, ce verdict est assorti d'une amende de 20.000 dinars à verser au Trésor public ainsi que le versement de 50.000 dinars de dommages et intérêts à la victime. Pour rappel, il y a dix jours, Khaled Akchoute avait été agressé physiquement par deux jeunes à l'enceinte de la maison de la culture de Tizi Ouzou. Les agresseurs se sont présentés au bureau du directeur de la radio locale pour exiger qu'il les recrute.

Lounès Bougaci

## Publicite

**0 DA** vers Nedjma  
**6h - 18h**

**1 DA** vers Nedjma  
**18h - 6h**

**2 DA** vers autres  
réseaux 24h/24

**ONE**  
pour 4000 DA/mois

Engagement de 12 mois. Tarifs affichés par unité de 30 sec.  
Plus d'information au 05 50 000 333 / [www.nedjma.dz](http://www.nedjma.dz)

